



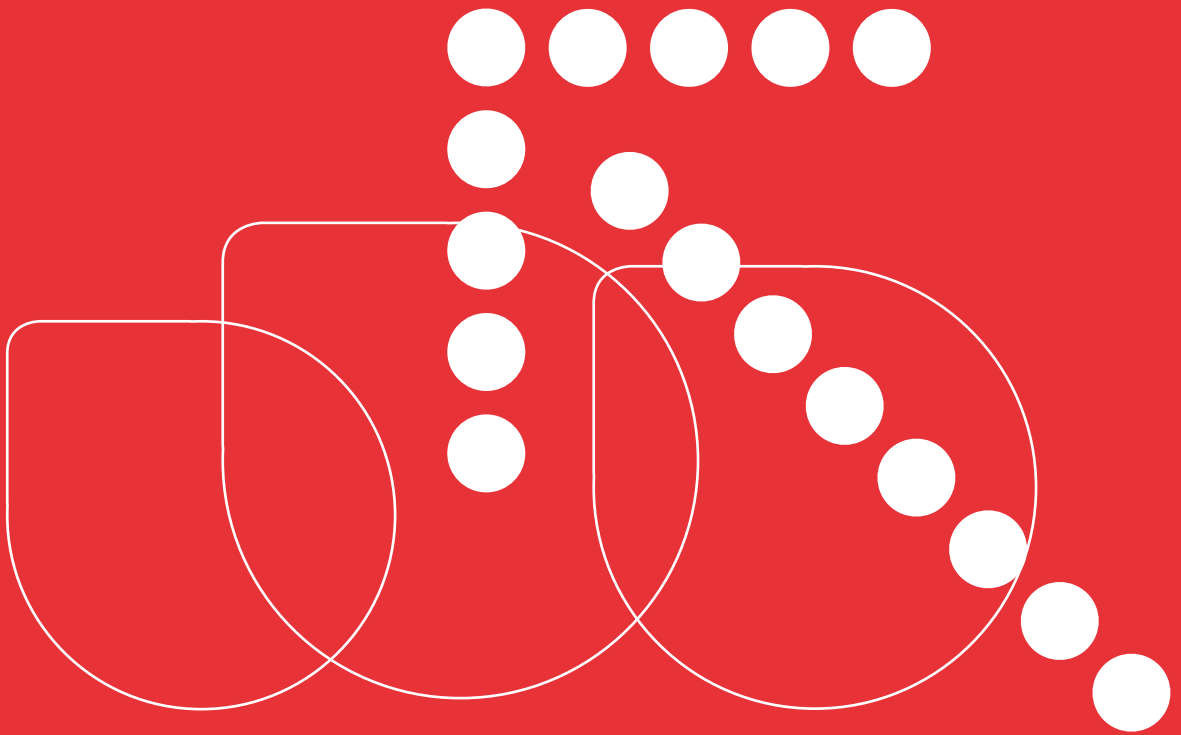
# '10

## Rapport financier

La STIB aujourd'hui

Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles





# '10

## Rapport financier

Rapports du Conseil d'administration, du Collège des commissaires  
et du Commissaire-réviseur à l'Assemblée générale des associés







# Organes de gestion

## Conseil d'administration

Mme	A. BYTTEBIER	présidente,
MM.	R. CHAHID	vice-président,
	A. FLAUSCH	administrateur-directeur général,
	Kr. LAUWERS	directeur général adjoint,
	J. BASILIADES	administrateur,
	A. BEECKMANS	administrateur,
	V. CARTON de TOURNAI	administrateur,
Mmes	Fr. CARTON de WIART	administratrice,
	L. DE CORTE	administratrice,
MM.	F. DELOOZ	administrateur,
	I. DÓNMEZ	administrateur,
	J.-R. DUSSART	administrateur,
	M.-J. GHYSSELS	administrateur,
	Chr. LAMOULINE	administrateur,
	Ph. TOUWAIDE	administrateur,
Mmes	K. Van STEENKISTE	administratrice,
	M. VERDONCK	administratrice,
MM.	R. TIMMERMANS	administrateur, (1)
	G. VAN HECKE	administrateur, (1) (2)
	A. VONCK	administrateur, (1)
	J. VAN LOOY	chargé de mission du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, (3)
	A. DE BACKER	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, (4)
	J. OSTYN	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. (4)

## Comité de gestion

Mme	A. BYTTEBIER	présidente,
MM.	R. CHAHID	vice-président,
	A. FLAUSCH	administrateur-directeur général,
	Kr. LAUWERS	directeur général adjoint,
	J.-R. DUSSART	administrateur,
	Chr. LAMOULINE	administrateur,
	R. TIMMERMANS	administrateur, (1)
	G. VAN HECKE	administrateur, (1) (2)
	A. VONCK	administrateur, (1)
	J. VAN LOOY	chargé de mission du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale,
	A. DE BACKER	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale,
	J. OSTYN	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

(1) Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative.

(2) Par arrêté du 11 février 2010 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, M. Guido Van Hecke a été nommé administrateur représentant le personnel en remplacement de M. Christian Dreesen.

(3) Membre du Comité de gestion; assiste au Conseil d'administration avec voix consultative.

(4) Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative et mission de contrôle.

---

## Collège des commissaires aux comptes

MM. J.-Cl. MOUREAU directeur général de Bruxelles Mobilité - AED du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,  
W. STOEFS inspecteur général des Finances du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

## Commissaire-réviseur

M. E. MATHAY réviseur d'entreprises.

## Comité exécutif

MM. A. FLAUSCH président,  
Kr. LAUWERS vice-président,  
B. AUQUIER membre,  
L. BIOUL membre,  
M. CARÊME membre, (jusqu'au 31.8.2010)  
St. COMER membre,  
L. DELBROUC membre,  
B. DELVOSAL membre,  
Chr. DOCHY membre,  
Mme Fr. GUILLAUME membre,  
MM. J. LANCKRIET membre,  
J.-L. LECLUSE membre,  
R. MAERSCHALCK membre,  
A. NEYENS membre,  
H. SERMEUS membre,  
J.-P. VAN KEYMEULEN membre.

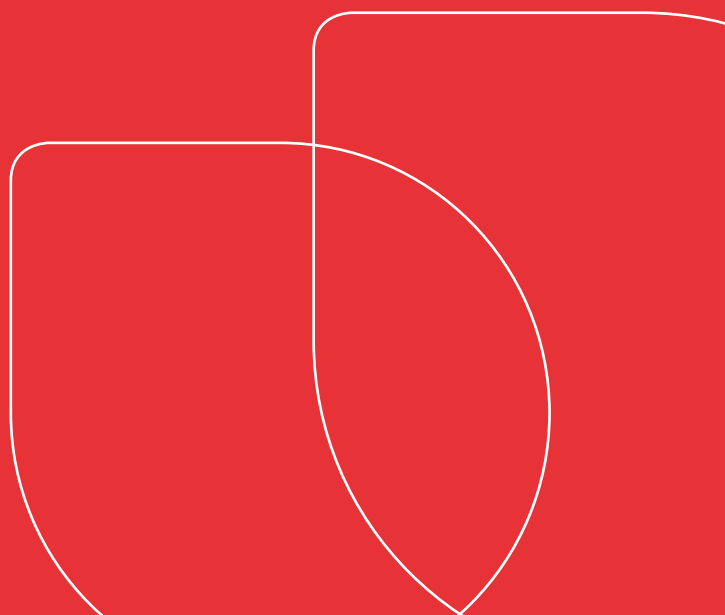
### *Assistent au Comité exécutif*

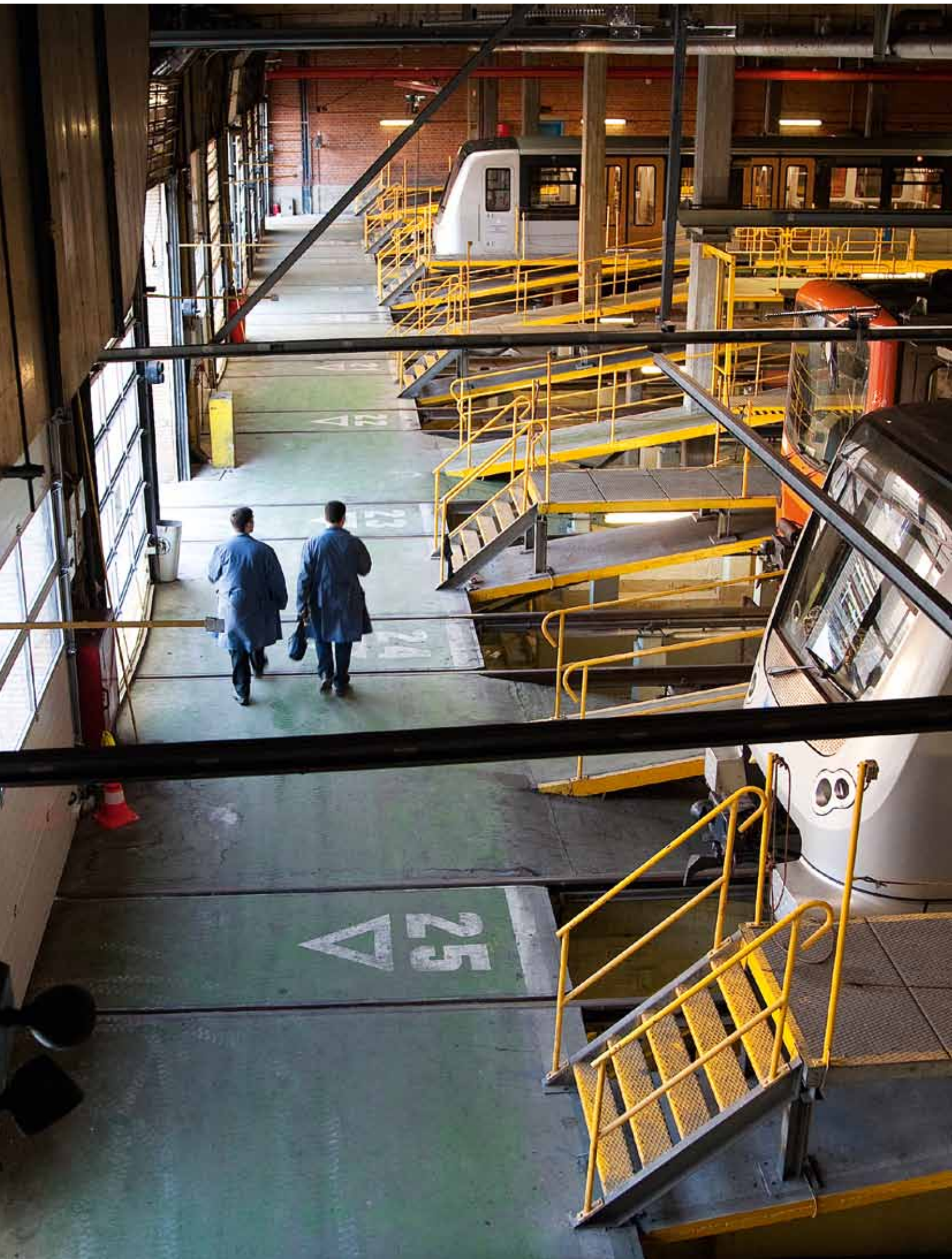
M. J.-P. ALVIN délégué général à la Communication et aux Relations publiques, (jusqu'au 20.4.2010)  
Mme Fr. LEDUNE déléguée générale à la Communication et aux Relations publiques, (depuis le 21.4.2010)  
M. Ph. THIOUX contrôle de gestion et Budget.

---

# Rapport du Conseil d'administration et du Comité de gestion

---









# Commentaires sur les comptes annuels

La société présente non seulement ses comptes annuels légaux conformément à la législation applicable aux sociétés commerciales, mais également des comptes d'exploitation et d'investissement ventilant les charges et les produits selon leur destination. Ces comptes statutaires analytiques permettent de suivre, tant le fonctionnement de la société "exploitante" d'un réseau intégré de transport par tramway, bus et métro, que la maintenance et le renouvellement des investissements qui le composent. Ce sont ces comptes analytiques qui font l'objet des commentaires repris ci-après conformément à l'article 96 du code des sociétés.

Les comptes annuels font apparaître un bénéfice de 1,016 million d'euros ; ce bénéfice est affecté au fonds d'investissement sur proposition du Conseil d'administration.

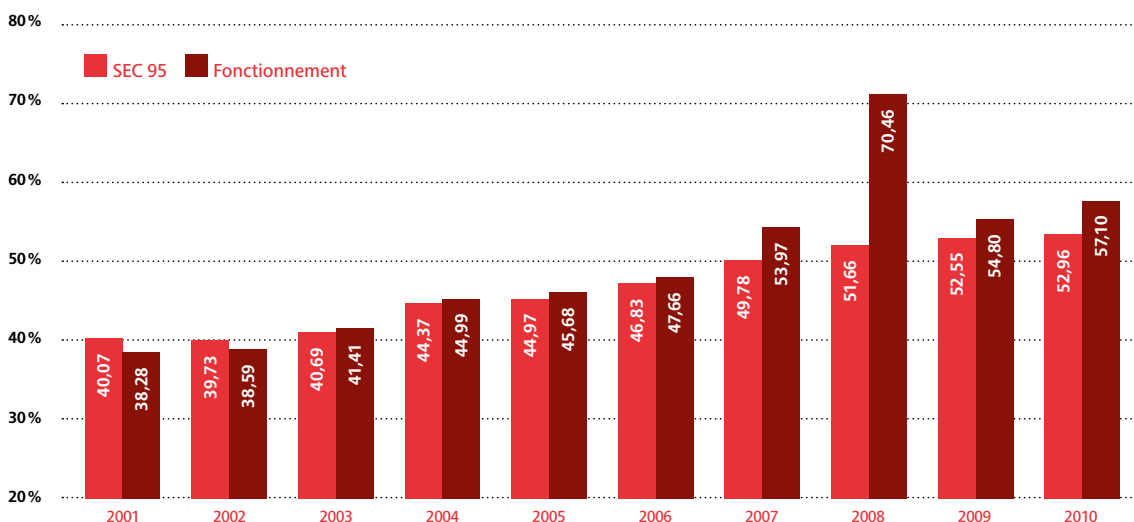
## Taux de couverture

La STIB suit l'évolution de deux taux de couverture : son taux de couverture "Fonctionnement" ainsi que le taux "SEC 95"

Le taux de couverture "Fonctionnement" (c'est-à-dire le rapport entre ses recettes propres hors subventions régionales et ses charges d'exploitation) atteint 57,10% en 2010; en 2009, le taux était de 54,80%.

Pour mémoire, le taux de couverture "SEC95" calculé conformément à la méthodologie précisée par l'Institut des Comptes Nationaux qui ne prend pas en compte toutes les rubriques de charges et de produits, atteint 52,96%.

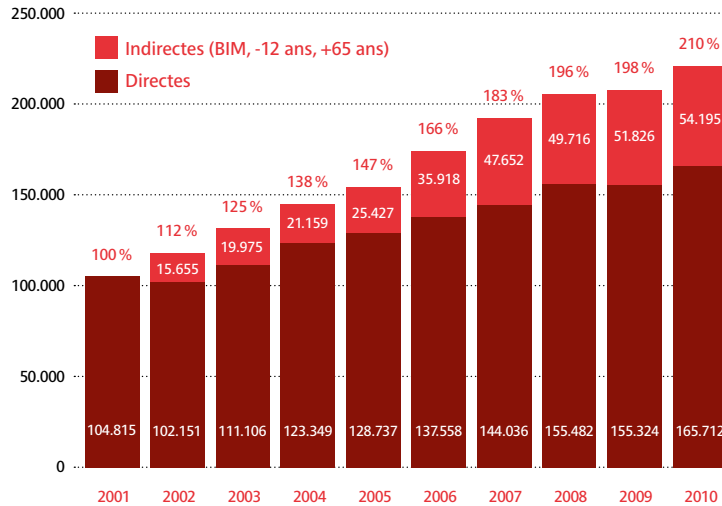
A des fins de comparaison, un historique depuis 2001 est visualisé ci-après :



## Recettes du trafic (en milliers d'euros)

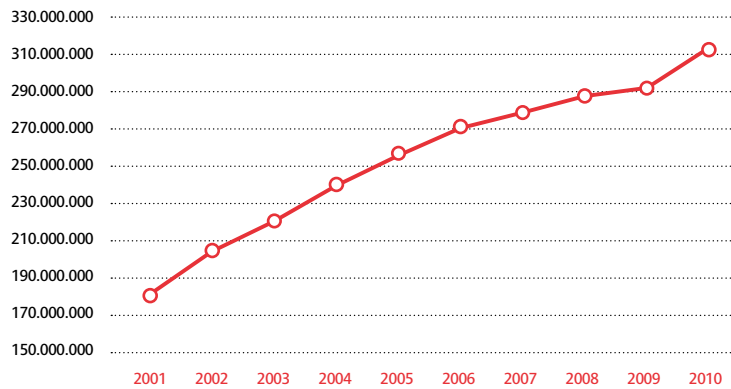
L'exercice se caractérise par une croissance des recettes du trafic portant celles-ci à 219,9 millions d'euros. Cette évolution est remarquable comme l'indique la représentation graphique ci-contre.

**+110%**  
en 10 ans



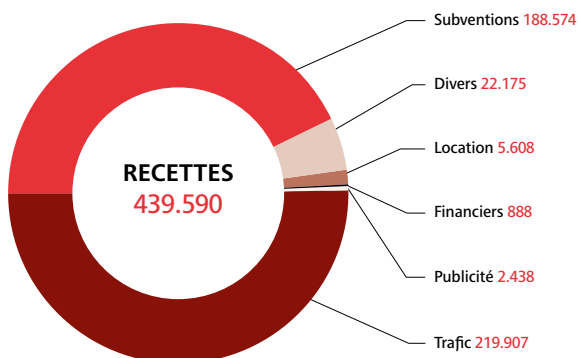
## Évolution du nombre de voyages

La poursuite d'une telle évolution des recettes liée aux tarifs appliqués et à la fréquentation du réseau est toutefois peu probable et doit inciter la société à la prudence et à la maîtrise de l'évolution de ses charges.

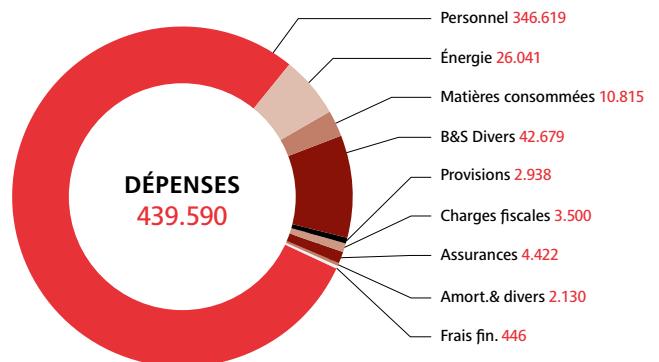


## Ventilation des produits (en milliers d'euros)

Les produits sont ventilés comme suit :



Ils doivent toutefois être mis en relation avec les charges d'exploitation correspondantes :



La masse salariale en fonctionnement représente 78,91 % des coûts d'exploitation avec un total de 346,6 millions. En 2009, le taux était de 78,6%. Ce montant couvre les rémunérations et les charges sociales légales et extralégales, y compris les charges de pensions complémentaires, de prépensions et de licenciements conventionnels pour une population importante d'agents devenus inactifs ou d'ayants droit de ceux-ci.

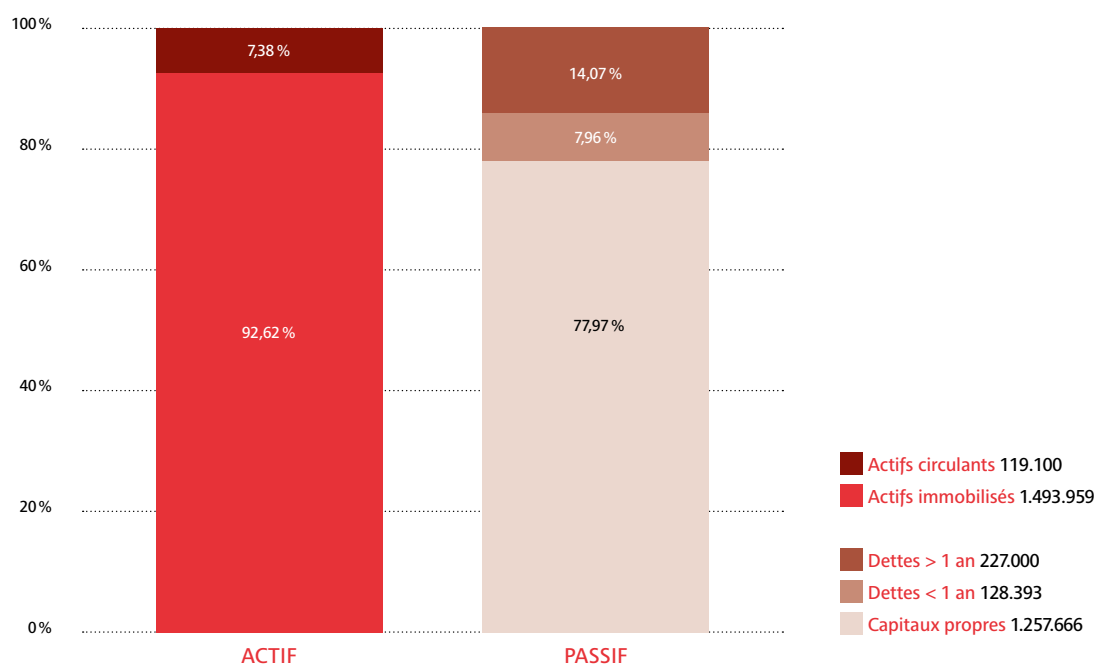
Les coûts d'entretien, d'énergie de traction et d'approvisionnement atteignent un total de 79,55 millions. Ils concernent donc directement le fonctionnement de l'outil d'exploitation qui se compose principalement de 60 trains de métro, de 337 tramways, de 614 autobus et d'une infrastructure constituée de près de 726 km de lignes de transport exploitées, de 69 stations de métro, d'ateliers et de dépôts disséminés dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Soulignons encore plusieurs mesures influençant particulièrement les comptes 2010 :

- l'ajustement des provisions à caractère social (provisions pour heures à récupérer, jours de garde et provision pour la couverture des promesses de prépensions, licenciements conventionnels et autres départs);
- la poursuite des enrôlements au précompte immobilier des immeubles et stations de métro; la STIB contestant néanmoins le bien-fondé de ces enrôlements.

Le bilan de la société est présenté ci-après en grandes masses.

### Bilan 2010 (montants exprimés en milliers d'euros)



Afin de faciliter l'examen de ce bilan, certains postes sont détaillés ci-dessous.

La société détient d'importants stocks de pièces détachées puisqu'elle assume l'entretien de ses outils d'exploitation. Le stock a diminué grâce à la réorganisation efficace de la chaîne logistique, au traitement des articles obsolètes et des articles à rotation faible ou nulle (réduction de valeur, revente, mitraillage, ...).

Des investissements substantiels ont été réalisés en accord avec l'autorité régionale.

La société a poursuivi en 2010 la réalisation du programme de maintien, d'amélioration et de renouvellement de son outil d'exploitation. Le programme d'investissement atteint 213 millions. Il concerne en grande partie le matériel roulant, les réseaux de voies et de câbles électriques, ainsi que le déploiement et le renouvellement d'installations fixes.

L'importance du programme d'investissement justifie l'accroissement des valeurs détenues en immobilisations corporelles. Leur valeur nette, après amortissement, atteint 1.399 millions (pour 1.290 millions en 2009).

Les décaissements y associés ont été financés via subsides et sur fonds propres via la trésorerie courante.

Les immobilisations financières sont constituées par des participations dans des entreprises liées à concurrence de 73,6 millions et par le dépôt d'une garantie collatérale réalisé auprès d'une institution financière, garante de la bonne fin d'une opération de financement alternatif. Cette immobilisation (19,7 millions) intègre partiellement le bénéfice initialement réalisé sur cette opération, les intérêts générés capitalisés, ainsi que la plus-value de réalisation actée sur la variation du cours du dollar US.

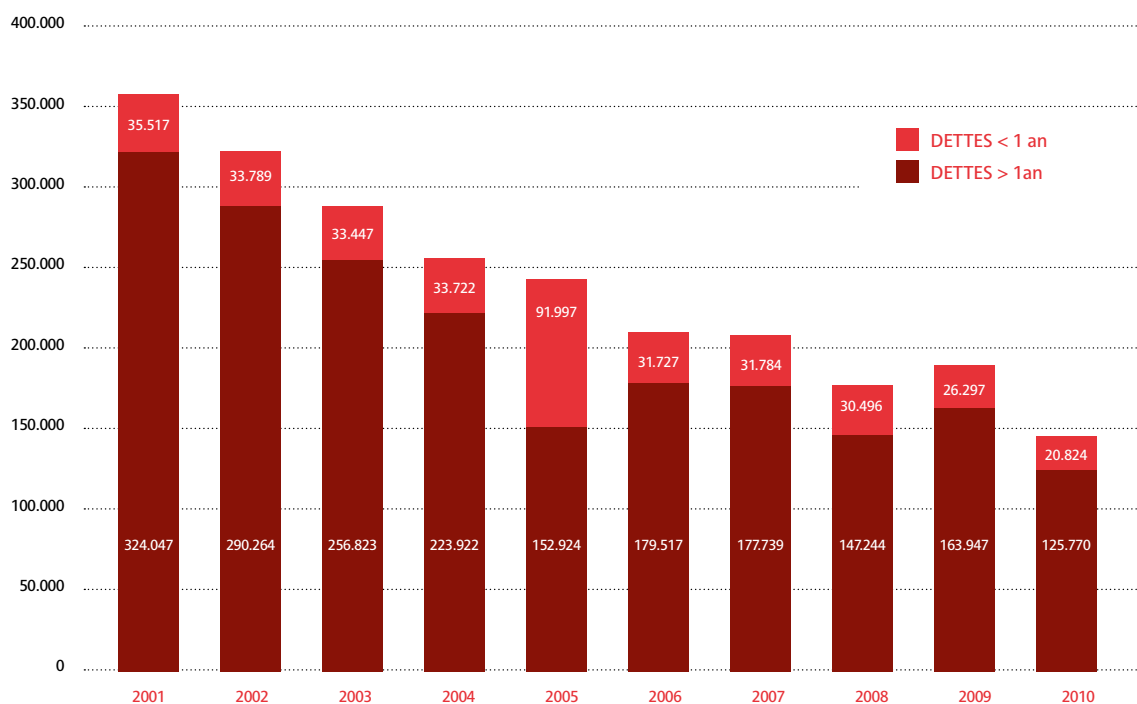
Les fonds propres se sont améliorés de 138,8 millions en 2010 grâce au bénéfice reporté de l'exercice et au solde non encore amorti des subsides reçus de la Région pour le financement du programme d'investissements, soit sous forme de dotation directe, soit sous forme d'intervention dans le remboursement du capital des emprunts d'investissement contractés. Ces subsides sont pris en résultat au rythme de l'amortissement des biens qu'ils financent.

La société a poursuivi le remboursement des emprunts en cours. Elle n'a pas conclu de nouvel emprunt en 2010. Un emprunt dont le solde s'élevait à 17 millions a été remboursé anticipativement.

La gestion de la dette s'appuie sur des techniques de pointe en matière de gestion des taux et des risques. Le suivi de cette problématique est réalisé et sécurisé par le biais d'un comité interne d'accompagnement spécialisé.

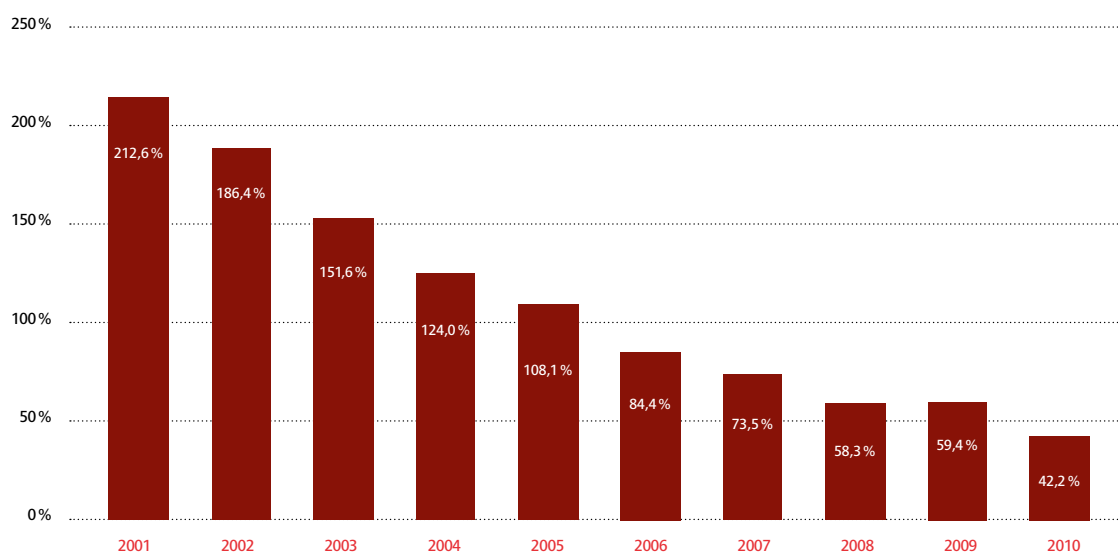
L'évolution de l'endettement est très favorable comme le montre le graphique ci-après.

### Endettement financier (en milliers d'euros)



Le ratio de taux d'endettement qui met en évidence la capacité de rembourser par les recettes propres (dettes/recettes propres générées dans l'année calculées sur base du compte de résultats) s'améliore d'année en année grâce à la fois à l'accroissement des recettes du trafic, mais aussi grâce à la réduction drastique de la dette depuis quelques années. On est passé de 212,6% en 2001 à 42,2% en 2010.

## Taux d'endettement



Le portefeuille d'endettement est diversifié en emprunts à taux fixes et à taux variables. Compte tenu du souhait de la société de maîtriser les risques de liquidité, de fixing et de taux, les emprunts à taux variables sont fixés ou plafonnés à la hausse et plusieurs structures de produits dérivés sont actives. Ces positions sont valorisées en compte d'ordre sur base des conditions du marché (MTM) au 31 décembre 2010.

Le coût moyen du portefeuille est de 4,14% et la durée est de 4,6 ans.

L'accroissement des fonds propres permet une amélioration significative de la solvabilité de la société.

Il est d'ailleurs à souligner l'attribution par la firme Standard & Poor's d'une excellente notation long terme (AA) et court terme (A-1+), avec des perspectives stables.

Le cash flow est positif depuis quelques années et s'élève 1,36 million en 2010.

L'accroissement de la solvabilité, combiné au maintien d'un cash flow positif et à une stratégie de dynamisation commerciale et de recherche de l'efficacité, contribue à une amélioration de la situation financière de la société.

Cette tendance positive sera poursuivie de façon volontariste dans les années futures pour atteindre une plus grande efficacité du service à la clientèle, d'autant plus que les moyens régionaux sont limités.

### La société a planifié les budgets des exercices 2011 et suivants de manière prudente, compte tenu :

- de l'évolution des recettes du trafic qui, raisonnablement, ne devraient pas se maintenir indéfiniment en croissance aussi forte ;
- du respect du contrat de gestion ;
- des moyens budgétaires régionaux et en particulier des demandes formées par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en matière de solde net de financement, la STIB étant consolidée avec les comptes de la Région.





# Événements importants survenus pendant l'exercice

Au cours de l'exercice, les organes de la société (Comité de gestion ou Conseil d'administration, suivant le cas) ont abordé, débattu ou pris des décisions dans les matières suivantes :

## 1 / Contrat de gestion et plans à moyen terme

Les organes de gestion ont pris connaissance du rapport d'évaluation 2009 du Contrat de gestion 2007-2011 élaboré par le comité de suivi.

Des Rendez-vous de progrès sont organisés chaque année par la STIB et la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre du contrat de gestion qui lie les deux entités. L'objectif est de faire progresser le savoir des participants sur un point précis de ce contrat de gestion, de leur permettre de bénéficier de l'expérience et des bonnes pratiques menées dans d'autres régions, dans d'autres pays et de les confronter aux préoccupations des responsables bruxellois des transports publics. Le Rendez-vous de progrès de cette année portait sur le thème "Mobilités urbaines, quelles voies vers 2030?"

En 2009, le Comité de gestion avait pris connaissance du projet "Métro du futur" et avait autorisé l'administrateur-directeur général à lancer les marchés d'études relatives au projet "Métro du futur" pour pouvoir automatiser les lignes 1 et 5 et renforcer ainsi les fréquences sur cet axe surchargé. Par la suite, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé en 2010 le plan Iris 2 des déplacements dans la Région de Bruxelles-Capitale. Ce plan prévoit l'automatisation des lignes 1 et 5 à l'horizon 2018 et le développement à terme d'un axe Nord-Sud en mode métro. Ceci permettra à la STIB de maintenir le système de transport métro à un haut niveau de sécurité mais aussi de poursuivre le développement de l'offre de transport de la manière la plus efficiente d'un point de vue socio-économique. De ce fait, le Comité de gestion a été informé et a pris acte d'une série de décisions nécessaires à l'avancement du dossier d'automatisation afin de respecter les objectifs fixés par le Comité de gestion et par le Gouvernement dans le plan Iris 2

## 2 / Adaptations et aménagements de l'offre et du réseau

Le 14 janvier 2010, le Gouvernement a décidé d'adapter le réseau de nuit Noctis. Seules 11 des dix-sept lignes Noctis ont été maintenues.

Le Comité de gestion a approuvé la proposition de limitation de la ligne 86 entre De Brouckère et Gare Centrale étant donné la fréquentation quasi insignifiante entre ces deux arrêts. L'itinéraire de cette ligne se limitera à De Brouckère et permettra de libérer des moyens d'exploitation pour renforcer le service ailleurs sur le réseau, en particulier sur la ligne 84, où des problèmes chroniques de surcharge apparaissent aux heures de pointe.

Ce même Comité a également donné son approbation sur :

- le maintien de la ligne n° 34 (Porte de Namur-Sainte-Anne) dans sa structure actuelle;
- la reprise de la desserte du Transvaal par la ligne n° 41 (Héros-Transvaal) lors de la mise en service du prolongement de la ligne n° 94 jusqu'au boulevard de la Woluwe (2011);
- le raccourcissement de la ligne n° 42 au boulevard de la Woluwe (2011) et, en phase ultérieure, à Roodebeek lorsque la ligne de tramway n° 94 y sera prolongée.

Début 2010, le Conseil d'administration avait pris connaissance du schéma d'exploitation adopté à l'essai pour les lignes de métro n° 2 et 6 pendant l'heure de pointe du soir. Pour mémoire, le schéma retenu consistait à ne plus exploiter la ligne n° 2, uniquement pendant l'heure de pointe du soir, en semaine pendant les services hiver ("horaire jaune") et petites vacances scolaires ("horaire blanc"). Dans ce schéma, tous les trains circulaient ainsi sur la ligne n° 6 jusqu'au terminus Roi Baudouin. Plus d'un an

après la restructuration du réseau (avril 2009) il est ressorti que la clientèle avait pu globalement assimiler le schéma des itinéraires du métro, et plus particulièrement les spécificités des lignes n° 2 et 6 et de la double station Simonis. Ceci a été notamment rendu possible grâce à une modification de la signalétique dans les stations de cet axe (schémas de ligne et indications de destination vers les quais). De ce fait, il a été décidé de ne pas reconduire l'essai mis en œuvre en janvier 2010 au-delà de l'été. Ainsi, depuis la reprise de l'horaire blanc (dit "post-vacances") en août 2010, le schéma d'exploitation initial, sous forme des lignes n° 2 et 6 à un intervalle de 6 minutes chacune, soit 3 minutes sur le tronçon commun, a été de nouveau appliqué.

Depuis plusieurs années, des contacts ont eu lieu entre la Ville de Bruxelles, l'autorité de tutelle et la STIB en vue d'établir un second contresens autobus dans le Pentagone pour les lignes ayant leur terminus à la Bourse, rue Henri Maus, à savoir les lignes 48, 95 et Noctis (N04, N05, N06, N08, N09, N10, N11 et N12). L'extension de la "zone confort" autour de la Grand-Place à partir de la mi-septembre 2010, laquelle prévoyait la mise à sens unique de certaines rues et la piétonisation de la rue Henri Maus, a conduit de facto à rechercher un autre itinéraire et un autre terminus pour les lignes précitées. C'est dans ce contexte qu'une nouvelle zone terminale, un itinéraire alternatif et une première série d'aménagements en faveur des transports publics ont pu être définis. Par la suite, le Comité de gestion a approuvé la proposition de nouvel itinéraire des lignes 48, 95 et Noctis entre les boulevards du Centre et le Sablon à partir de septembre 2010.

Dans le cadre de l'Accord de coopération du 15 septembre 1993 et ses avenants entre l'État fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale, diverses initiatives destinées à promouvoir le rôle international et la fonction de capitale de Bruxelles sont censées être financées totalement ou partiellement par l'État fédéral. Parmi ces initiatives, le chapitre 1 – Mobilité prévoit, en son point 26, la réalisation d'une initiative pour les "Transports en commun de haute performance – étude d'extension Nord-Sud". Dans ce contexte, le Conseil d'administration, a approuvé l'attribution d'un marché pour l'étude de l'extension du réseau de transports en commun de haute performance vers le nord (Gare du Nord – Schaerbeek-Formation).

Le Comité de gestion a également été régulièrement mis au courant de l'état d'avancement du dossier du projet de dépôt Marconi.

### 3 / Budgets, comptes de l'entreprise et contrôle de gestion

Les organes de gestion ont été tenus au courant de l'évolution des états financiers et de gestion, des principaux ratios de gestion qui y sont liés, de l'évolution de la situation financière de la société et de l'évolution de la clientèle.

Ils ont approuvé les budgets 2011 ainsi que l'actualisation relative à l'exercice 2010 et, dans le cadre des budgets 2011, ils ont été amenés à proposer des adaptations tarifaires au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, qui les a acceptées le 22 décembre 2010.

### 4 / Ressources humaines et organisations internes

L'article 22.10 des statuts de la société dispose que le Conseil d'administration est chargé "de recruter et de promouvoir les directeurs de la Société sur la proposition du Comité de gestion". Cette compétence porte sur la nomination des responsables des grandes directions de l'entreprise.

M. Bauduin Auquier est entré au service de la STIB le 11 juin 2007 en qualité de directeur adjoint des Ressources humaines. Dès cet engagement, il avait été prévu que dans un délai à préciser (entre 2 et 3 ans) et pour autant que ses prestations pendant cette période l'autorisent à postuler à ce poste, il serait nommé directeur des Ressources humaines, en remplacement de M. Philippe Lenaerts, appelé à assumer d'autres fonctions. Après 30 mois d'activités, le Conseil d'administration a approuvé la nomination de M. Bauduin Auquier en qualité de directeur de la Direction des Ressources humaines avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Pour procéder au remplacement de M. Olivier Colla, décédé en juillet 2009, M. Geoffroy de Wilde d'Estmael, a été nommé directeur du département Études générales et stratégiques avec effet au 15 juin 2010.

Il avait été décidé lors de la réunion du Comité de gestion du 15 décembre 2009, que M. Laurent Delbrouc, qui travaillait à la direction modale Tram depuis 2004, commencerait par devenir le directeur adjoint avant de prendre la succession de M. Marcel Carême comme directeur de la Business Unit Tram en 2010. En date du 1<sup>er</sup> septembre 2010, il a pris la succession comme directeur de la Business Unit Tram.



Promue déléguée adjointe depuis septembre 2009, Mme Françoise Ledune a assumé la direction de la Délégation générale Communication et Relations publiques à partir du 1<sup>er</sup> avril 2010 tout en laissant à M. Jean-Pierre Alvin le soin de rester un des porte-parole de l'entreprise jusqu'à la date de son départ.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la gouvernance de l'ensemble des sujets et projets de nature technique a été confiée à une sous-entité spécialisée du Comité exécutif, le Comex technique, chargé de réaliser les arbitrages et la préparation des décisions relatives à l'ensemble des projets et activités techniques de l'entreprise.

Sur le plan de l'exploitation, le souci a été de renforcer la cohérence de la mise en œuvre des stratégies des 3 Business Units opérationnelles.

Dans ce but, il a été prévu de créer au 1<sup>er</sup> janvier 2010, une deuxième sous-entité spécialisée du Comité exécutif, le Comex Opérations qui constitue l'organe chargé par délégation du Comex et en support de la Direction générale de la réalisation des arbitrages et prises de décisions relatives à la mise en œuvre de l'ensemble des projets et activités opérationnelles de l'entreprise (production de l'offre de transport et des services métro, tram et bus).

Ce Comex Opérations, présidé de façon alternée (mandat de 3 ans) par un des directeurs des BU rassemble les directeurs des BU, le directeur du Bouquet de transports, le directeur du département Offre de transport, le directeur de la délégation générale Sécurité et Contrôle et le Directeur du département Parcours Clients et le délégué général à la Qualité.

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2010, un nouveau département "Parcours Clients" a été créé. Ce département est une entité transversale de support aux Business Units dont la mission est de veiller à faciliter, à tous les points de vue, le parcours des clients au sein du réseau de la STIB. Il a été décidé que la direction du nouveau Département Parcours Clients sera confiée à M. Serge de Fabribeckers, qui était jusqu'alors responsable du Département Stations à la BU Métro.

La plupart des grandes et moins grandes entreprises en Belgique et à l'étranger se dotent progressivement d'un Code d'éthique ou de déontologie, voire d'un code de bonne gouvernance. Cette démarche est également vraie pour les administrations publiques. Vers la fin de 2009, la Direction générale avait chargé un groupe de travail d'examiner les principes qui devraient être d'application à la STIB en matière d'éthique et de déontologie. Ce groupe de travail s'est

largement inspiré de ce qui se fait à l'étranger dans les sociétés multinationales, ainsi qu'en Belgique tant dans le secteur privé que dans le secteur public. De ce fait, deux volets du Code d'éthique et de déontologie, d'une part, les principes fondamentaux (et généraux) et, d'autre part, les principes de fonctionnement (plus particulièrement liés aux obligations de l'employeur et aux obligations relatives à ces activités) ont été approuvés par le Comité de gestion.

## 5/ Investissements de nature technique

Afin de veiller au maintien de l'outil, les organes de gestion ont conclu, chacun dans le domaine de ses compétences, divers marchés ou accords-cadres visant principalement le maintien en l'état, le bon fonctionnement du réseau et des propriétés immobilières des trois modes d'exploitation, ainsi que le confort de la clientèle et le bien-être du personnel.

Dans ce contexte, le Comité de gestion a décidé d'attribuer un marché pour la fourniture, le montage et la mise en service de quatre voitures-échelles, destinées à assurer l'entretien et les réparations des équipements aériens de la STIB.

Afin d'assurer l'exploitation des réseaux de métro, la STIB a besoin de pièces de rechange en vue de garantir le bon fonctionnement des appareils de voie. Pour ce faire, le Comité de gestion a également décidé d'attribuer un marché, avec un contrat ouvert d'une durée de dix ans, pour la fourniture de matériel de réserve et prestations techniques pour la maintenance et le renouvellement des appareils de voie type métro.

De manière à assurer l'extension du réseau de tramway et la fiabilité du réseau existant, un accord-cadre sur 5 ans a été attribué pour la fourniture de transformateurs-redresseurs moyenne tension et de 31 transformateurs moyenne tension utilisés et installés dans les sous-stations de la STIB.

Dans le cadre de la réalisation de la 2<sup>e</sup> phase du dépôt de Haren, il y a eu lieu de faire poser le complément de voies nécessaires pour raccorder et équiper la 2<sup>e</sup> phase (voies 7 à 14). La première phase de pose de voies au dépôt tramways de Haren avait été exécutée de 2007 à 2009 en commençant par le carrefour Bordet et ensuite par les voies de raccordement au dépôt et les voies du dépôt proprement dit (voies 1 à 6). Dès lors, le Comité de gestion a décidé d'attribuer un marché afin de réaliser ces travaux.

Compte tenu du renouvellement et de l'augmentation du parc tramways induits notamment par le

déploiement du Plan directeur Tram et l'augmentation de la clientèle, des capacités maximales qu'offraient les 5 dépôts de l'avenue du Roi, d'Ixelles, de Schaerbeek, de la rue d'Enghien et de Woluwe et compte tenu de la nécessité d'accroître les capacités de remisage actuelles, la direction des Infrastructures avait entrepris l'étude et la construction d'une nouvelle remise pour tramways sur le site de Haren. Soucieuse de suivre l'évolution du parc de véhicules, la direction des Infrastructures avait choisi de mettre les installations du dépôt pour tramways à disposition par phases. La première phase de construction du dépôt entamée en avril 2007 a permis de mettre en exploitation environ 1.800 m de voies de remisage fin avril 2009. Compte tenu du report de la réalisation du futur dépôt Marconi en 2015, des livraisons de nouveaux tramways et de la mise en exploitation du boulevard Léopold III, il a été décidé que la 2<sup>e</sup> phase de construction prévoie de mettre progressivement à disposition de l'exploitation environ 2.200 m de voies à partir du mois de novembre 2010. De ce fait, le Comité de gestion a marqué son accord sur l'attribution de ce marché de construction.

Dans ce même cadre de construction, les organes de gestion ont également approuvé la conclusion d'un marché pour les travaux de signalisation qui permettront à la STIB de commander et de contrôler, efficacement et en sécurité, les circulations ferroviaires (itinéraires) au sein du dépôt de Haren et du site du dépôt.

Dans le cadre d'un renouvellement des voies dans la chaussée de Gand à Molenbeek-Saint-Jean (tronçon Piron/Van Zande) ainsi que de la création de demi-sites propres protégés alternés pour tramways, le Comité de gestion a approuvé l'attribution du marché de voies en découlant.

Dans le souci d'assurer la sécurité des déplacements des clients de l'entreprise, le Comité de gestion a décidé d'attribuer des marchés pour :

- le renouvellement des voies avenue Wolvendael et au Dieweg, à Uccle;
- le renouvellement et l'entretien des voies de tramway situées dans la Région bruxelloise et en Région flamande;
- la pose et renouvellement des voies de tramway situées rue du Progrès et au tunnel Thomas, à Schaerbeek;
- la maintenance de la voie et des appareils de voies et le renouvellement de rails, traverses et bras support du rail de contact dans les réseaux métro et prémétro de la région bruxelloise.

Le contrat de gestion "2007-2011" prévoit la réalisation en plusieurs phases de l'extension de la ligne de

tramway n° 94 du boulevard du Souverain depuis le carrefour Herrmann-Debroux jusqu'à la station Roodebeek. La première phase des travaux consistait en la réalisation du tronçon Herrmann-Debroux - avenue de Tervueren. La deuxième phase des travaux consistait en la réalisation des voies et d'un terminus intermédiaire entre l'avenue de Tervueren et Bovenberg. Pour ce faire, le Comité de gestion a décidé d'approuver ledit marché afin d'entamer la deuxième phase des travaux.

Les perspectives démographiques récentes établies par le Bureau du Plan font état d'une croissance de la population de la Région bruxelloise de 25 % entre 2000 et 2020, et de 12 % entre 2010 et 2020. Par ailleurs, le Plan Régional de Développement et le plan IRIS 2 ont pour objectif d'atteindre une réduction de 20 % de la charge de circulation dans la Région par rapport à 2001, générant ainsi un report modal considérable de la voiture particulière principalement vers les transports publics. Il est très probable que la combinaison de ces deux facteurs conduise inmanquablement à une très forte augmentation de la fréquentation des transports publics à Bruxelles, ce qui justifie l'accroissement de la capacité du réseau tram. En 2008, la STIB avait commandé 65 tramways T3000. Cette commande a été revue en 2010 : 19 tramways T3000 prévus dans la commande d'origine, ont été remplacés par des T4000 à capacité plus importante, tandis que l'acquisition des autres 46 T3000 a été maintenue avec faculté de résiliation pour 31 d'entre eux (fin 2012).

La cadence de livraison a été étalée (décalage de  $\pm 6$  mois) afin de se rapprocher de l'augmentation planifiée de l'offre sur le réseau.

## 6/ Exploitation, commercialisation et gestion générale

Le Service Desk Informatique (SDI) de la STIB a pour mission de traiter les incidents et les RFC (Requests for Change) qui entrent par appel téléphonique, par courrier électronique ou via introduction par l'utilisateur final; il a aussi pour mission le suivi d'alertes provenant du monitoring de certaines applications. Dans la situation qui prévalait jusqu'alors, cette prestation de service était assurée grâce à la présence permanente d'une équipe de 5 personnes, y compris leur responsable, ainsi que de 3 consultants externes. Le Service Desk Informatique effectue l'ensemble de ces tâches pour le département des systèmes d'information, au bénéfice de l'utilisateur final au sein de toute la STIB, et pour le département InfoTech dans le domaine de l'informatique industrielle. Vu les projets actuellement mis en route, ces activités ne cesseront d'augmenter à l'avenir. En vue d'obtenir un résultat

optimal et le meilleur service possible au profit du personnel de la STIB, il a été décidé de conclure un accord-cadre pour une durée de 6 ans, destiné à faire assurer ces prestations de services dans le cadre d'une sous-traitance intégrale des départements Informatique et InfoTech de la STIB.

Les organes de gestion ont également donné leur approbation pour la conclusion d'un accord-cadre pour la mise à disposition du matériel informatique (desktops, laptops, périphériques et autres accessoires) et pour la fourniture des logiciels et prestations de services sur ces matériels et logiciels.

Les organes de gestion ont encore approuvé la décision d'attribuer un marché qui a pour objet l'encaissement de créances commerciales, de surtaxes légales concernant les voyageurs fraudeurs sur les véhicules et dans les ouvrages exploités par la STIB ainsi que de surtaxes et d'amendes administratives définies dans l'arrêté du 13 décembre 2007 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et dans l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 décembre 2009 portant modification des prix du transport des voyageurs sur le réseau des transports urbains et régionaux de la Région de Bruxelles-Capitale.

Afin de maintenir un bon niveau de propreté et d'éclairage indispensable pour que les valves à affectation publicitaire restent commercialement attractives et que celles dédiées aux besoins de la STIB respectent les normes CEN, un accord-cadre comprenant l'ensemble des prestations nécessaires à l'entretien et aux diverses réparations des valves de support d'information et de publicité présentes dans les stations de métro et prémétro, a été conclu.

Le Comité de gestion a également pris acte du bilan des Plans directeurs Tram-Bus.

Depuis la signature en 2003 du Contrat d'entretien pour la maintenance des bogies et de l'électronique de puissance des véhicules de tramway existants, la STIB a commandé en 2008, 152 véhicules de tramway additionnels. Comme la mise en service progressive de ces véhicules de tramway additionnels exigeait la mise en place d'un dispositif d'entretien de ces véhicules, les organes de gestion ont approuvé la conclusion des conventions nécessaires permettant de garantir de la meilleure manière la maintenance des 152 véhicules additionnels.

Les organes de gestion ont approuvé la procédure de concession des services de transport desservant les lieux d'intérêt dans la Région de Bruxelles-Capitale. C'est notamment au travers des conditions d'exécution des concessions que cette mission d'organisation des

services, souvent dénommés "autobus touristiques" ou "autobus hop on – hop off", trouvera à s'exercer aux fins de permettre une saine concurrence entre les opérateurs autorisés.

## 7/ International

Le Comité de gestion a marqué son accord pour que la STIB, en partenariat de sous-traitance avec Transurb Technirail (dont la STIB est actionnaire), remette offre pour 3 projets d'assistance à maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'un réseau de tramway dans 3 villes algériennes (Batna, Sidi Bel Abbes et Ouargla). L'objectif est de gagner le marché d'assistance à maîtrise d'œuvre d'au moins un de ces projets.

Sous le pilotage de la STIB, cinq sociétés de transport public européennes se sont engagées dans un projet de quatre ans destiné à contribuer au combat contre les effets négatifs du changement climatique. Ce projet, dénommé "Ticket to Kyoto", consiste essentiellement en un échange de savoir-faire entre les partenaires et un accord de partenariat a été signé par chaque entreprise visant à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>.



# Perspectives 2011

## **L'année 2011 sera pour la STIB une année marquée par la préparation du nouveau contrat de gestion 2012-2016 et par le développement d'un certain nombre de réflexions stratégiques sur l'avenir du transport public et de la mobilité en Région de Bruxelles-Capitale.**

- Détermination d'une vision STIB à long terme sur différents sujets comme le financement du transport public, la qualité du service ou encore l'évolution de la flotte de véhicules et les besoins à moyen et long terme en matière de dépôts.
- Coordination entre la Région et la STIB en vue de créer un modèle de déplacement Transport public en Région de Bruxelles-Capitale.
- Participation à la réflexion autour du futur Plan régional de Développement durable et particulièrement autour des aspects liés à la mobilité à l'horizon 2020 et 2040.
- Élaboration d'un modèle d'évaluation socio-économique (coûts avantages) pour les projets d'extensions du transport public à moyen et long terme.
- Coordination et amélioration des procédures y contribuant entre la STIB et la Région en ce qui concerne les études stratégiques en matière de mobilité.
- Coordination entre la STIB, la SNCB, De Lijn et le TEC pour l'offre transrégionale.

## **Les principaux travaux prévus en 2011 sur le réseau sont les suivants :**

- La poursuite des travaux visant à améliorer la vitesse commerciale sur le réseau de surface.
- Le prolongement de la ligne de tramway 94 entre Herrmann-Debroux et l'avenue de Tervueren (Musée du tram).
- L'extension du réseau tramway avec la ligne 62 entre la place des Bienfaiteurs et le boulevard Léopold III jusqu'à Bordet.

## **Les autres aménagements à apporter au réseau sont les suivants :**

- Lancement de la ligne 7 à la place des lignes 23 et 24 avec augmentation de la fréquence et du niveau de service.
- Poursuite de la mise en place des portillons d'accès dans le réseau métro et prémétro.

- Augmentation des fréquences sur les lignes de tramway 3 et 4, ainsi que sur les lignes d'autobus 47 et 49.

## **Permis d'urbanisme attendus en 2011 :**

- Déviation en site propre des lignes de tramway 92 et 94 par la Gare Centrale.
- Site propre unidirectionnel chaussée de Waterloo (de Legrand à Churchill) pour la ligne de tramway 7.
- Contresens rue Verhaegen pour la ligne de tramway 81.
- Site propre entre Stalle et Neerstalle pour les lignes de tramway 4 et 97, ainsi que pour la ligne d'autobus 78.
- Contresens sur la chaussée d'Ixelles depuis la place Fernand Cocq jusqu'à la Porte de Namur pour les lignes d'autobus 54 et 71.
- Dépôt de tramways Marconi.

## **Les grands permis d'urbanisme à déposer en 2011 seront ceux portant sur :**

- La création en site propre de la ligne de tramway 9 de Simonis à l'UZ Brussel, à Jette.
- Le prolongement en site propre de la ligne de tramway 94 sur le boulevard de la Woluwe jusqu'à Roodebeek.
- La sécurisation du terminus Vanderkindere pour les lignes de tramway 3 et 7.
- La mise en site propre des lignes de tramway 25, 94 et d'autobus 71 sur l'avenue Adolphe Buyl et le square Devèze.
- L'amélioration du double site propre pour les lignes de tramway 7 et 25 sur le boulevard Général Jacques.
- La création de sites propres pour les autobus autour de la place Jourdan.

## **Nouveaux systèmes de communication :**

- Installation de 35 nouveaux afficheurs en temps réel de type écrans TFT à certains arrêts de surface.
- Début de l'installation de MUIPs (mobilier urbain de promotion et d'information à l'entrée des stations de métro) après obtention des permis d'urbanisme.
- Refonte de l'information voyageurs dynamique (site web, applications mobiles, système SMS - SYNCHRO).

**Études socio-économiques et urbanistiques préalables à élaboration de grandes demandes de permis d'urbanisme à mener en 2011 :**

- Étude Bruxelles Mobilité d'une offre de transport public sur le site de Tour et Taxis.
- Étude Beliris du prolongement Nord du préméto Nord-Sud.
- Étude d'urbanisme de la tramification du 71.

**Nouveaux véhicules à livrer en 2011 :**

- 6 rames de métro ;
- 48 autobus A330 et 15 minibus PMR ;
- 21 tramways T3000 et 8 tramways T4000.

**L'année 2011 sera également une année importante pour d'autres projets internes :**

Évaluation du plan directeur de développement durable 2006-2010 de la STIB.

Évaluation du plan d'entreprise 2008-2012.

Évaluation à mi-parcours du plan directeur PMR.

Clarification du business model de la STIB.

Refonte des procédures PMO (portfolio management office) et de la coordination des projets.

Lancement du projet PULSAR qui vise à doubler la capacité du métro sur les lignes 1 et 5 à l'horizon 2018.

L'année 2011 verra également les projets Européens "Ticket to Kyoto" et "Tramstore21", pilotés par la STIB, se poursuivre. Ticket to Kyoto vise à diminuer l'empreinte carbone des opérateurs de transport public, alors que Tramstore21 vise à construire et exploiter des dépôts durables, mieux intégrés dans leur environnement urbain et économique.

**Décharge**

*Nous vous prions d'accorder décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat, ainsi qu'aux commissaires pour leur mission effectuée durant l'exercice écoulé.*

Fait à Bruxelles, le 5 avril 2011.

L'Administrateur-directeur général,  
**Alain FLAUSCH**

La Présidente du Conseil d'administration,  
**Adelheid BYTTEBIER**

+ +0%

# '10

## Comptes annuels

Chiffres exprimés en euros



## Compte de fonctionnement

I. COMPTE DE FONCTIONNEMENT	2010	2009
<b>A. RECETTES</b>	<b>439.590.491,06</b>	<b>430.291.852,53</b>
a) Trafic:		
- recettes directes	165.712.262,15	155.274.170,23
- dotation pour tarifs préférentiels	54.195.000,00	51.826.000,00
- Noctis	0,00	49.870,52
b) Recettes de publicité	2.438.456,98	2.512.136,37
c) Recettes de location	5.608.129,91	5.341.673,21
d) Autres recettes d'exploitation	13.041.069,30	17.109.908,98
Recettes exceptionnelles	9.133.845,93	1.429.025,87
e) Recettes de placements financiers	.761.783,23	1.795.014,56
Intérêts Pickle Dole Lease	125.872,36	450.073,45
f) Intervention ORBEM dans le renforcement de la présence en stations	0,00	0,00
g) Dotation globale affectée au fonctionnement	184.973.198,33	190.991.609,34
Dotation frais administratifs liés aux tarifs préférentiels	0,00	0,00
Dotation de Bonus-Malus	3.600.872,87	3.512.370,00
Dotation complémentaire liée aux taxes régionales	0,00	0,00
<b>B. DÉPENSES</b>	<b>439.590.491,06</b>	<b>430.291.852,53</b>
a) Charges du personnel	346.618.806,17	338.077.105,68
b) Énergies:		
- énergie électrique	16.484.661,39	14.656.213,55
- combustibles	9.556.756,20	8.693.430,52
c) Matières consommées	10.815.145,07	11.771.998,28
d) Fournitures extérieures:		
- biens et services (hors leasing)	38.504.250,51	41.029.078,17
- leasing (informatique et automobiles)	4.175.047,00	3.906.849,61
e) Charges fiscales	3.500.411,37	3.066.917,83
f) Provisions fiscales	349.949,82	-257.161,04
Provisions légales prépensions, licenciements conventionnels et autres départs	2.479.261,13	1.078.827,71
Provisions pour heures à récupérer	12.327,68	603.260,80
Provisions pour risques et charges	96.613,89	-1.074.432,50
g) Fonds d'assurance	4.421.658,41	4.446.759,54
h) Amortissements des petits biens d'investissements et réductions de valeur sur actifs non immobilisés	1.926.622,79	2.891.428,23
i) Frais financiers courants	406.265,80	311.675,82
Intérêts liés au fonds de pension Ethias	39.509,19	392.068,30
j) Charges exceptionnelles	203.204,64	645.283,01
k) Renforcement de la présence en stations	0,00	0,00
l) Noctis	0,00	52.549,02
<b>C. RÉSULTAT (A - B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



## Compte d'investissement

II. COMPTE D'INVESTISSEMENT	2010	2009
<b>A. RECETTES</b>	<b>110.865.654,35</b>	<b>100.391.287,84</b>
a) Dotation couvrant les charges d'intérêts	6.937.751,33	6.727.119,12
b) Utilisation du subside en capital au prorata des amortissements industriels effectués	85.891.321,92	78.162.307,56
c) Amortissement des subsides en capital spécifiques reçus des pouvoirs publics	16.671.806,40	13.681.155,44
d) Rentings	343.641,80	459.195,10
e) Répartition du NPV benefit du Pickle Dole Lease, <i>prorata temporis</i>	1.021.132,90	1.361.510,62
f) Solde de la répartition de la dotation globalisée affectée au fonds d'investissement après décision de l'assemblée générale	0,00	0,00
g) Intérêts générés sur dotations spécifiques	0,00	0,00
h) Reprise de réduction de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
<b>B. DÉPENSES</b>	<b>109.848.690,70</b>	<b>99.031.567,88</b>
a) Charges d'intérêts	6.937.751,33	6.727.119,12
- Intérêts totaux	6.937.751,33	7.570.293,82
- Amortissement du loyer bus prépayé	0,00	-843.174,70
Intérêts à payer	6.937.751,33	6.727.119,12
Intervention de l'État fédéral	0,00	0,00
b) Charges du capital	102.910.939,37	92.304.448,76
- Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles financées par la société et moins-values	85.891.321,92	77.319.133,16
- Amortissement du loyer bus prépayé	0,00	843.174,40
- Amortissement des immobilisations corporelles financées par des subsides spécifiques des pouvoirs publics (crédits d'engagement)	16.671.806,40	13.681.155,44
- Rentings	343.641,80	459.195,10
- Réductions de valeurs sur immobilisations et créances irrécouvrables	4.169,25	1.790,66
c) Provision pour risque de sortie anticipée de l'opération de Pickle Dole Lease	0,00	0,00
d) Alimentation des dotations spécifiques (intérêts générés)	0,00	0,00
e) Alimentation du Back Service assurance groupe	0,00	0,00
<b>C. RÉSULTAT (A - B)</b>	<b>1.016.963,65</b>	<b>1.359.719,96</b>

## Bilan au 31 décembre 2010 ◦ Actif

ACTIFS IMMOBILISÉS	2010	2009
<b>I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b> .....	<b>199.028,51</b>	<b>390.199,05</b>
<b>III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> .....	<b>1.399.478.887,81</b>	<b>1.290.083.233,86</b>
A. Terrains et constructions .....	509.913.924,63	492.700.753,06
B. Installations, machines et outillages .....	115.670.879,05	106.259.379,99
C. Mobilier et matériel roulant .....	646.204.841,11	433.627.935,21
D. Location-financement et droits similaires .....	17.397.452,06	95.776.484,90
E. Autres immobilisations corporelles .....	50.632.165,53	52.214.618,01
F. Immobilisations en cours et acomptes versés .....	59.659.625,43	109.504.062,69
<b>IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b> .....	<b>94.281.041,29</b>	<b>95.279.238,34</b>
A. Entreprises liées .....	73.664.492,68	73.664.492,68
B. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	830.662,05	815.287,05
C. Autres immobilisations financières		
1. Actions et parts .....	58.358,00	62.527,25
2. Créances et cautionnements en numéraire .....	19.727.528,56	20.736.931,36
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
<b>V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN</b> .....	<b>2.610.504,91</b>	<b>2.779.969,17</b>
B. Autres créances .....	2.610.504,91	2.779.969,17
<b>VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION</b> .....	<b>19.906.801,22</b>	<b>22.618.322,13</b>
A. Stocks		
1. Approvisionnements .....	15.549.398,44	16.201.100,28
2. En-cours de fabrication .....	4.357.402,78	6.417.221,85
B. Commandes en cours d'exécution .....	0,00	0,00
<b>VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS</b> .....	<b>77.006.283,94</b>	<b>104.688.353,53</b>
A. Créances commerciales .....	21.767.742,48	33.013.271,64
B. Autres créances .....	55.238.541,46	71.675.081,89
<b>VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE</b> .....	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
B. Autres placements .....	0,00	0,00
<b>IX. VALEURS DISPONIBLES</b> .....	<b>3.169.069,24</b>	<b>2.934.813,31</b>
<b>X. COMPTES DE RÉGULARISATION</b> .....	<b>16.407.268,41</b>	<b>7.263.551,40</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....	<b>1.613.058.885,33</b>	<b>1.526.037.680,79</b>

Vérfifié par le Collège des Commissaires le 3 mars 2011.

## Bilan au 31 décembre 2010 ◦ Passif

CAPITAUX PROPRES		2010	2009
<b>I. CAPITAL</b>		<b>37.000.000,00</b>	<b>37.000.000,00</b>
A. Capital souscrit		37.000.000,00	37.000.000,00
<b>IV. RÉSERVES</b>		<b>44.501.797,15</b>	<b>43.484.833,50</b>
A. Réserve légale		3.700.000,00	3.700.000,00
D. Réserves disponibles:			
• Fonds d'investissement		40.426.606,09	39.409.642,44
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses		127.297,54	127.297,54
• Autres réserves disponibles		247.893,52	247.893,52
<b>V. BÉNÉFICE REPORTÉ DE L'EXERCICE EN COURS</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>VI. SUBSIDES EN CAPITAL</b>		<b>1.098.958.944,52</b>	<b>961.167.893,40</b>
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>			
<b>VII. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		<b>77.205.219,19</b>	<b>74.069.952,01</b>
A. Prépensions, licenciements conventionnels et autres départs		44.080.299,31	41.601.038,18
B. Charges fiscales		7.225.489,34	6.875.539,52
C. Risques et charges pour regroupement des ateliers et des services administratifs		2.996.000,00	2.996.000,00
D. Autres risques et charges			
• Provision pour sinistres à régler aux tiers		10.199.488,08	10.002.373,42
• Provision heures à récupérer		7.517.516,98	7.505.189,30
• Provision pour litiges en cours		4.003.259,33	3.591.511,59
• Provision pour litige social		1.183.166,15	1.498.300,00
<b>DETTES</b>			
<b>VIII. DETTES À PLUS D'UN AN</b>		<b>128.393.425,13</b>	<b>166.502.294,70</b>
A. Dettes financières			
3. Dettes de location-financement et assimilés		0,00	0,00
4. Établissements de crédit		125.769.988,41	163.946.757,61
C. Acomptes reçus sur commande		0,00	0,00
D. Autres dettes		2.623.436,72	2.555.537,09
<b>IX. DETTES À UN AN AU PLUS</b>		<b>194.417.267,83</b>	<b>210.021.284,42</b>
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		20.824.222,49	26.296.892,97
B. Dettes financières - Établissements de crédit		0,00	0,00
C. Dettes commerciales - Fournisseurs		95.680.606,28	92.642.515,89
D. Acomptes reçus		15.893,36	41.712,61
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		67.855.839,44	64.909.818,77
F. Autres dettes		10.040.706,26	26.130.344,18
<b>X. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		<b>32.582.231,51</b>	<b>33.791.422,76</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1.613.058.885,33</b>	<b>1.526.037.680,79</b>

Arrêté par le Conseil d'administration en séance du 5 avril 2011

L'Administrateur-directeur général,  
Alain FLAUSCHLa Présidente du Conseil d'administration,  
Adelheid BYTTEBIER

## Examen du bilan au 31 décembre 2010 ◦ Actif

## ACTIFS IMMOBILISÉS

<b>I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....	<b>0,00</b>
Frais de restructuration .....	9.814.152,39
Amortissement .....	-9.814.152,39
<b>II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b> .....	<b>199.028,51</b>
Droits d'usage de logiciels appartenant à des tiers .....	1.242.406,57
Amortissement .....	-1.043.378,06
<b>III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> .....	<b>1.399.478.887,81</b>
<b>A. Terrains et constructions</b> .....	<b>509.913.924,63</b>
• Terrains .....	21.296.695,04
• Constructions .....	184.988.952,13
- Bâtiments .....	315.780.257,76
- Amortissement .....	-130.791.305,63
• Réseaux des câbles, lignes, voies et sites propres bus .....	303.628.277,46
- Réseaux des câbles, lignes, voies et sites propres bus .....	539.292.239,43
- Amortissement .....	-235.663.961,97
<b>B. Installations, machines et outillage</b> .....	<b>115.670.879,05</b>
- Installations, machines et outillage .....	265.997.777,01
- Amortissement .....	-150.326.897,96
<b>C. Mobilier, matériel roulant et pièces réparables (UNBW)</b> .....	<b>646.204.841,11</b>
• Mobilier et matériel de bureau .....	553.342,59
- Mobilier et matériel de bureau .....	24.939.509,38
- Amortissement .....	-24.386.166,79
• Matériel roulant d'exploitation .....	645.651.498,52
- Rames de métro .....	464.550.983,54
- Amortissement .....	-236.794.174,14
- Tramways .....	536.559.052,61
- Amortissement .....	-208.221.669,32
- Autobus .....	140.405.323,33
- Amortissement .....	-65.632.195,90
- Autre matériel roulant .....	36.979.888,35
- Amortissement .....	-22.195.709,95
<b>D. Location-financement et droits similaires</b> .....	<b>17.397.452,06</b>
• Machines/outillage .....	0,00
- Machines/outillage .....	72.112,22
- Amortissement .....	-72.112,22
• Rames de métro .....	857.023,46
- Rames de métro .....	18.006.491,84
- Amortissement .....	-17.149.468,38
• Tramways .....	16.540.428,60
- Tramways .....	31.026.997,91
- Amortissement .....	-14.486.569,31
<b>E. Autres immobilisations corporelles</b> .....	<b>50.632.165,53</b>
• Bâtiments pris en location .....	30.503.072,01
- Bâtiments pris en location .....	33.567.674,72
- Amortissement .....	-3.064.602,71
• Commerces stations .....	87.695,04
- Commerces stations .....	126.788,01
- Amortissement .....	-39.092,97
• Terrains et bâtiments donnés en location .....	1.006.671,17
- Terrains donnés en location .....	457.666,42
- Bâtiments donnés en location .....	604.265,30
- Amortissement .....	-55.260,55
• Matériel roulant .....	0,00
- Matériel roulant .....	700.558,97
- Amortissement .....	-700.558,97
• Terrains cédés en emphytéose .....	8.212.904,88
- Terrains cédés en emphytéose .....	20.671.238,21
- Réduction de valeur .....	-12.458.333,33
• Bâtiments cédés en emphytéose .....	10.821.822,43
- Bâtiments cédés en emphytéose .....	37.915.874,17
- Amortissement .....	-27.094.051,74
<b>F. Immobilisations en cours et acomptes versés</b> .....	<b>59.659.625,43</b>

## Examen du bilan au 31 décembre 2010 o Actif

## ACTIFS IMMOBILISÉS (suite)

<b>IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>94.281.041,29</b>
<b>A. Entreprise liée</b>	<b>73.664.492,68</b>
a) MEDIA TRANSPORT BRUSSELS – Acquisition	247.992,68
b) CITEO SADP – Acquisition	73.416.500,00
<b>B. Entreprise avec laquelle il existe un lien de participation</b>	<b>830.662,05</b>
a) TRANSURB CONSULT – Acquisition	495.787,05
TRANSURB CONSULT – Réduction de valeur	0,00
b) OPTIMOBIL – Acquisition	49.500,00
OPTIMOBIL – Réduction de valeur	0,00
c) TRANSAMO – Acquisition	270.000,00
TRANSAMO – Réduction de valeur	0,00
d) BELGIAN MOBILITY CARD – Acquisition	15.375,00
BELGIAN MOBILITY CARD – Réduction de valeur	0,00
<b>C. Autres immobilisations financières</b>	<b>58.358,00</b>
BRUXELLES MIDI – Acquisition	74.368,06
BRUXELLES MIDI – Réduction de valeur	-36.010,06
PHILIPPINES – Acquisition	80.000,00
PHILIPPINES – Réduction de valeur	-60.000,00
<b>Créances et cautionnements en numéraire</b>	<b>19.727.528,56</b>

## ACTIFS CIRCULANTS

<b>V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN</b>	<b>2.610.504,91</b>
B. Autres créances	2.610.504,91
<b>VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION</b>	<b>19.906.801,22</b>
A. Stocks	19.906.801,22
1. Approvisionnements	15.549.398,44
2. Fabrications et travaux en cours	4.357.402,78
B. Commandes en cours d'exécution	0,00
<b>VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS</b>	<b>77.006.283,94</b>
A. Créances commerciales	21.767.742,48
• Clients	20.003.651,01
• Fournisseurs (débiteurs)	722.174,87
• Factures à établir	661.113,78
• Acomptes versés	321.189,00
• Créances douteuses	59.613,82
B. Autres créances	55.238.541,46
• Personnel	348.948,83
• T.V.A. à récupérer	14.256.362,15
• Quote-part de l'État dans les intérêts sur emprunts	9.455,06
• Rémunérations du personnel détaché	-70.782,29
• Solde de la subvention d'exploitation à recevoir	30.566.351,93
• Intérêts pour tirages tardifs des dotations	0,00
• Dotations amortissement	0,00
• Divers	10.128.205,78
<b>VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>0,00</b>
<b>IX. VALEURS DISPONIBLES</b>	<b>3.169.069,24</b>
<b>X. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>16.407.268,41</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1.613.058.885,33</b>

## Examen du bilan au 31 décembre 2010 o Passif

## CAPITAUX PROPRES

<b>I. CAPITAL</b>	<b>37.000.000,00</b>
<b>IV. RÉSERVES</b>	<b>44.501.797,15</b>
A. Réserve légale	3.700.000,00
D. Réserves disponibles	40.801.797,15
• Fonds d'investissement	40.426.606,09
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54
• Autres réserves disponibles	247.893,52
<b>V. BÉNÉFICE REPORTÉ DE L'EXERCICE EN COURS</b>	<b>0,00</b>
<b>VI. SUBSIDES EN CAPITAL</b>	<b>1.098.958.944,52</b>

## PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

<b>VII. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>77.205.219,19</b>
A. Provision pour pensions et autres obligations similaires	44.080.299,31
B. Provision pour charges fiscales	7.225.489,34
• Prêcompte immobilier	7.225.489,34
• Taxes régionales	0,00
• Régularisation TVA	0,00
C. Provision constituée pour couvrir le coût probable des regroupements des ateliers et services administratifs	2.996.000,00
D. Autres risques et charges	22.903.430,54
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	10.199.488,08
• Provision pour litiges en cours	4.003.259,33
• Provision pour heures à récupérer	7.517.516,98
• Provision pour litige social	1.183.166,15

## DETTES

<b>VIII. DETTES À PLUS D'UN AN</b>	<b>128.393.425,13</b>
A. Dettes financières	125.769.988,41
3. Dettes de location-financement et assimilés	0,00
4. Établissements de crédit : Emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	125.769.988,41
C. Acomptes reçus sur commande	0,00
D. Autres dettes	2.623.436,72
<b>IX. DETTES À UN AN AU PLUS</b>	<b>194.417.267,83</b>
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	20.824.222,49
• Dettes de location-financement mobilier	0,00
• Remboursements dont l'échéance se situe en 2011 sur les emprunts à long terme pris pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	20.824.222,49
B. Dettes financières – Établissements de crédit	0,00
C. Dettes commerciales	95.680.606,28
D. Acomptes reçus	15.893,36
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	67.855.839,44
F. Autres dettes	10.040.706,26
<b>X. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>32.582.231,51</b>

<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1.613.058.885,33</b>
------------------------	-------------------------

## Examen du bilan au 31 décembre 2010

## SITUATION DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2010

Année des emprunts	Montant des emprunts	Montant à rembourser au 31 décembre 2009	Remboursement au cours de l'année 2010	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2010	Remboursement au cours de l'année 2011	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2011	Montant à rembourser à partir du 01/01/2012 jusqu'au 31/12/2015	Montant à plus de 5 ans
1984	12.394.676,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.552.326,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1985	6.841.861,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	6.792.282,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	12.146.782,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1986	1.536.939,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1987	7.064.965,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.948.956,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1990	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1991	46.881.741,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5.275.056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1992	26.499.817,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	54.933.205,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1993	52.156.797,61	2.323.078,41	2.323.078,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1994	34.754.672,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	35.250.459,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	52.156.797,61	9.313.874,31	4.533.263,56	4.780.610,75	4.780.610,75	0,00	0,00	0,00
1995	27.268.287,73	7.044.976,80	2.222.902,66	4.822.074,14	2.346.051,46	2.476.022,68	2.476.022,68	0,00
1996	27.268.287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1997	49.578.704,95	21.070.949,58	21.070.949,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1998	51.685.799,92	25.210.771,47	3.619.245,46	21.591.526,01	3.817.560,28	17.773.965,73	17.773.965,73	0,00
1999	83.589.696,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	21.000.000,00	15.400.000,00	1.400.000,00	14.000.000,00	1.400.000,00	12.600.000,00	5.600.000,00	7.000.000,00
2006	58.320.000,00	38.880.000,00	6.480.000,00	32.400.000,00	6.480.000,00	25.920.000,00	25.920.000,00	0,00
2007	30.000.000,00	28.000.000,00	2.000.000,00	26.000.000,00	2.000.000,00	24.000.000,00	8.000.000,00	16.000.000,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	43.000.000,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00
2010	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>816.054.912,57</b>	<b>190.243.650,57</b>	<b>43.649.439,67</b>	<b>146.594.210,90</b>	<b>20.824.222,49</b>	<b>125.769.988,41</b>	<b>59.769.988,41</b>	<b>66.000.000,00</b>

## CAPACITÉS D'EMPRUNTS DISPONIBLES AVEC OCTROI DE LA GARANTIE RÉGIONALE

2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2006	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2007	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2010	35.000.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>35.000.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>851.054.912,57</b>	<b>190.243.650,57</b>	<b>43.649.439,67</b>	<b>146.594.210,90</b>	<b>20.824.222,49</b>	<b>125.769.988,41</b>	<b>59.769.988,41</b>	<b>66.000.000,00</b>
--------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	----------------------

## Résultats au 31 décembre 2010 ◦ Charges

RÉSULTATS D'EXPLOITATION		2010	2009
<b>II.</b>	<b>COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>650.889.098,19</b>	<b>624.890.740,57</b>
A.	Approvisionnements et marchandises		
1.	Achats et sous-traitances générales	29.231.310,12	28.212.722,84
2.	Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	766.605,50	- 1.072.806,54
B.	Services et biens divers	93.547.873,17	93.427.520,31
C.	Rémunérations, charges sociales et pensions	415.615.531,72	405.772.663,50
D.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	98.888.857,51	87.714.952,10
E.	Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	972.402,20	3.288.952,73
F.	Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations -)	3.135.267,18	17.495,31
G.	Autres charges d'exploitation	8.731.250,79	7.529.240,32
H.	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	0,00	0,00
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>			
<b>V.</b>	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>7.354.611,14</b>	<b>8.052.336,56</b>
A.	Charges des dettes	7.067.900,94	7.188.807,48
B.	Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E (dotations +, reprises -)	40.862,89	21.352,93
C.	Autres charges financières	245.847,31	842.176,15
<b>RÉSULTATS EXCEPTIONNELS</b>			
<b>VIII.</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>207.373,89</b>	<b>1.089.555,90</b>
A.	Amortissement et réductions de valeur exceptionnels	0,00	442.482,23
B.	Réductions de valeur sur immobilisations financières	4.169,25	1.790,66
	Charges exceptionnelles	203.204,64	645.283,01
C.	Provisions pour risques et charges exceptionnelles (dotations +, utilisations -)	0,00	0,00
<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>			
<b>X.</b>	<b>IMPÔTS</b>	<b>94.556,80</b>	<b>116.405,91</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>658.545.640,02</b>	<b>634.149.038,94</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
<b>XI.</b>	<b>BÉNÉFICE</b>	<b>1.016.963,65</b>	<b>1.359.719,96</b>



## Résultats au 31 décembre 2010 o Produits

<b>RÉSULTATS D'EXPLOITATION</b>		<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>I. VENTES ET PRESTATION</b>		<b>538.552.265,62</b>	<b>531.731.234,36</b>
A. Chiffre d'affaires: recettes du trafic		219.905.951,95	207.147.944,72
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)		-2.059.819,07	3.753.663,48
C. Production immobilisée		17.819.025,16	18.581.117,71
D. 1. Autres produits d'exploitation		117.913.909,25	111.256.899,11
2. Intervention de la Région de Bruxelles-Capitale dans les frais de fonctionnement		184.973.198,33	190.991.609,34

<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>			
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>111.867.354,02</b>	<b>102.434.191,21</b>
A. Produits des immobilisations financières		184.553,65	250.266,67
B. Produits des actifs circulants		587.786,42	897.152,76
C. Autres produits financiers dont les subsides en intérêts et capital octroyés par la Région de Bruxelles-Capitale		111.095.013,95	101.286.771,78

<b>RÉSULTATS EXCEPTIONNELS</b>			
<b>VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>9.142.984,03</b>	<b>1.343.333,33</b>
A. Reprises d'amortissements et réductions de valeur sur immobilisations corporelles		500.000,00	500.000,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		0,00	0,00
C. Reprises de la provision Pickle Dole Lease		0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés		4.846.654,45	0,00
E. Autres produits exceptionnels		3.796.329,58	843.333,33

<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>659.562.603,67</b>	<b>635.508.758,90</b>
---------------------------	-----------------------	-----------------------

<b>AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>			
A. Résultat à affecter			
1. Bénéfice de l'exercice à affecter		1.016.963,65	1.359.719,96
D. Affectation aux capitaux propres / réserves disponibles			
1. Fonds d'investissement		1.016.963,65	1.359.719,96
F. Bénéfice à distribuer			
3. Autres allocataires			

## Annexe

### I. à III. ÉTATS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Frais de restructuration	Concessions, brevets, licences, etc.	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages
<b>Valeur d'acquisition</b>				
• Au terme de l'exercice précédent	9.814.152,39	1.242.406,57	821.467.980,13	239.728.424,02
• Mutation de l'exercice				589.330,52
- Acquisitions (y compris production immobilisée)				
- Constitution				
- Cessions et désaffectations			-9.388.409,30	-32.208,60
- Transferts d'une rubrique à une autre			64.289.621,40	25.712.231,07
• Au terme de l'exercice	<b>9.814.152,39</b>	<b>1.242.406,57</b>	<b>876.369.192,23</b>	<b>265.997.777,01</b>
<b>Amortissements et réductions de valeur</b>				
• Au terme de l'exercice précédent	9.814.152,39	852.207,52	328.767.227,07	133.469.044,03
• Mutations de l'exercice				
- Actés				
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations			-3.656.059,83	-31.237,40
- Constitutions		191.170,54	41.344.100,36	16.908.233,08
- Reprises				
- Transferts d'une rubrique à une autre				-19.141,75
• Au terme de l'exercice	<b>9.814.152,39</b>	<b>1.043.378,06</b>	<b>366.455.267,60</b>	<b>150.326.897,96</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>199.028,51</b>	<b>509.913.924,63</b>	<b>115.670.879,05</b>

	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et droits similaires (mobilier et matériel roulant)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
<b>Valeur d'acquisition</b>				
• Au terme de l'exercice précédent	830.553.738,60	267.591.944,37	94.168.415,63	109.504.062,69
• Mutation de l'exercice				210.322.573,91
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	2.603.464,92			
- Constitution				
- Cessions et désaffectations	-18.498.297,24			
- Transferts d'une rubrique à une autre	388.775.850,93	-218.486.342,40	-124.349,83	-260.167.011,17
• Au terme de l'exercice	<b>1.203.434.757,21</b>	<b>49.105.601,97</b>	<b>94.044.065,80</b>	<b>59.659.625,43</b>
<b>Amortissements et réductions de valeur</b>				
• Au terme de l'exercice précédent	396.925.803,39	171.815.459,47	41.953.797,62	
• Mutations de l'exercice				
- Actés				
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-18.309.589,48			
- Constitutions	37.179.232,40	1.308.018,48	1.958.102,65	
- Reprises			-500.000,00	
- Transferts d'une rubrique à une autre	141.434.469,79	-141.415.328,04		
• Au terme de l'exercice	<b>557.229.916,10</b>	<b>31.708.149,91</b>	<b>43.411.900,27</b>	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>646.204.841,11</b>	<b>17.397.452,06</b>	<b>50.632.165,53</b>	<b>59.659.625,43</b>

**IV. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (RUBRIQUE 28 DE L'ACTIF)**

<b>1. Participations, actions et parts : (rubrique 280/2/4)</b>	<b>74.553.512,73</b>
Valeur d'acquisition	
• Montant au terme de l'exercice précédent	74.542.306,98
• Mutation de l'exercice:	
- Acquisitions	15.375,00
- Réduction de valeur sur participation (dotations)	-4.169,25
- Réduction de valeur sur participation (reprises)	0,00
- Transfert d'une rubrique à l'autre	
<b>2. Créances (rubrique 288 Garanties)</b>	<b>19.727.528,56</b>
• Montant au terme de l'exercice précédent	20.736.931,36
• Mutations de l'exercice	
- Augmentations	125.872,36
- Remboursements	-1.135.275,16

**VI. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE, AUTRES PLACEMENTS (RUBRIQUE 51/53 DE L'ACTIF)**

<b>Comptes à termes détenus auprès des établissements de crédit</b>	<b>0,00</b>
• Avec une durée de plus d'un mois	0,00
• Avec une durée d'un mois au plus	0,00

**VIII. SITUATION DU CAPITAL SOCIAL**

Le capital est de 37 millions d'EURO pour 140.000 parts sociales	<b>37.000.000,00</b>
--	----------------------

**IX. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

	<b>77.205.219,19</b>
Provision pour sinistres à régler aux tiers (rubrique 166 du passif)	10.199.488,08
Provisions sociales, fiscales et pour autres risques et charges (rubriques 16)	67.005.731,11

**X. ÉTAT DES DETTES**

<b>Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an</b>	<b>149.217.647,62</b>
• Durée résiduelle d'un an au plus	
- Établissements de crédit - dettes en compte emprunt	20.824.222,49
- Dettes de location-financement et assimilés	0,00
• Durée résiduelle de plus d'un an mais de cinq ans au plus	
- Établissements de crédit	59.769.988,41
- Autres dettes	2.623.436,72
• Durée résiduelle de plus de cinq ans	
- Établissements de crédit	66.000.000,00
- Autres dettes	0,00
- Dettes de location-financement et assimilés	0,00
<b>Dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	<b>146.594.210,90</b>
• Dettes à plus d'un an	
- Établissements de crédit	125.769.988,41
• Dettes à un an au plus	
- Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	20.824.222,49
<b>Dettes fiscales, salariales et sociales</b>	<b>67.855.839,44</b>
• Impôts (rubriques 450/3 du passif)	
- Dettes fiscales non échues	14.452.811,15
• Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)	
- Dettes envers l'Office national de Sécurité sociale et autres dettes salariales et sociales	53.403.028,29

<b>XI. COMPTES DE RÉGULARISATION (RUBRIQUE 492/3/7 DU PASSIF)</b>	<b>32.582.231,51</b>
Charges à payer	777,78
Intérêts courus non échus	2.292.894,40
Produits à reporter - Pickle Dole Lease	0,00
Factures établies par anticipation	303.365,42
Loyers encaissés anticipativement	154.934,56
Recettes du trafic encaissées d'avance	29.830.259,35
Écarts de conversion en US dollars	0,00

**XII. INDICATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

<b>Effectif au 31 décembre 2010</b>	<b>6.828</b>
- Ouvriers	4.962
- Employés	1.687
- Personnel de direction	179
<b>Le total des charges de rémunérations s'élève à</b>	<b>415.615.531,72</b>
Réduction des cotisations sociales imputées en autres produits d'exploitation	-20.220.551,67
<b>Charges de rémunérations totales nettes</b>	<b>395.394.980,05</b>
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée en dépenses d'exploitation	346.408.049,69
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux refacturée pour les agents détachés à l'Administration régionale	10.509.385,36
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur la dotation spécifique sécurité	25.269.751,37
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur la dotation spécifique escalators	988.404,12
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée en investissement	10.693.391,70
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur les travaux à charges des tiers	1.525.997,81
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée aux contrats de premier emploi	0,00

**VENTILATION DES CHARGES ENTRE ACTIFS ET NON-ACTIFS**

<b>• Charges relatives au personnel actif</b>	<b>361.754.361,48</b>
Rémunérations payées pendant l'année	258.613.619,55
Charges sociales de caractère légal (sous déduction des réductions de cotisations sociales pour un montant de 20.220.551,67 €)	84.887.043,67
- les cotisations patronales à la sécurité sociale des travailleurs;	
- les charges des accidents du travail;	
- le salaire hebdomadaire et le salaire mensuel garantis;	
- le paiement des rémunérations correspondant aux congés pour événements familiaux et à l'accomplissement d'obligations civiles;	
- les crédits d'heures pour l'enseignement de promotion sociale;	
- l'intervention de la société dans le prix d'abonnements S.N.C.B.;	
- les indemnités pour déplacements au service médical du travail;	
- les indemnités compensatoires de préavis;	
- les frais d'entretien des vêtements de travail.	
Le total des charges sociales de caractère légal représente 32,82% des rémunérations.	
Autres avantages conventionnels accordés au personnel	18.253.698,26
- masse d'habillement	851.514,61
- secours en cas de maladie	2.606.737,30
- tickets - restaurants	7.842.519,28
- assurance hospitalisation	2.684.603,15
- service social	1.880.025,36
- primes diverses	1.946.187,40
- allocation au fonds syndical	869.592,92
- allocation d'attente réduite à charge de l'O.N.Em.	-427.481,76
Ces avantages extra-légaux représentent 7,06% des rémunérations.	
<b>• Charges relatives au personnel non actif (pensionné, prépensionné ou bénéficiant du système de départ anticipé)</b>	<b>33.640.618,57</b>
Les charges relatives au personnel non actif couvrent:	
- la cotisation ONSS spéciale en matière de pension complémentaire (8,86%)	11.284,24
- l'indemnité complémentaire octroyée aux prépensionnés et travailleurs âgés mis au chômage	13.736.143,60
- l'allocation complémentaire aux agents pensionnés ainsi qu'aux veuves et orphelins	5.948.534,75
- les primes annuelles d'assurances groupe Assubel, Ethias	13.944.655,98
- les pensions pour maladie	0,00
L'ensemble des charges légales et extralégales pour les non-actifs se chiffre ainsi à 13,01% des rémunérations.	

<b>Réductions de valeur actées afférentes</b> .....	<b>972.402,20</b>
Aux stocks et commandes en cours	
- Dotations .....	0,00
- Reprises .....	-113.782,71
Aux créances commerciales	
- Dotations .....	22.487.985,21
- Reprises .....	-21.401.800,30
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....	<b>3.135.267,18</b>
- Dotations .....	26.323.816,81
- Utilisations et reprises .....	-23.188.549,63
<b>Autres charges d'exploitation</b> .....	<b>8.731.250,79</b>
- Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	4.257.404,99
- Autres charges .....	4.473.845,80

### XIII. INDICATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS FINANCIERS

<b>Autres produits financiers</b> .....	<b>111.095.013,95</b>
- Subsidés en capital .....	102.563.128,32
- Subsidés en intérêts .....	6.937.751,33
- Solde dotation globalisée .....	0,00
- Autres produits financiers .....	1.594.134,30
<b>Réductions de valeurs sur actifs circulants</b> .....	<b>40.862,89</b>
- Dotations .....	52.132,77
- Reprises .....	-11.269,88

### XV. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts et précomptes dus ou versés .....	94.556,80
--	-----------

### XVI. AUTRES TAXES ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

<b>Taxe sur la valeur ajoutée portée en compte</b>	
- à l'entreprise (déductible) .....	75.295.271,25
- par l'entreprise .....	44.051.998,85
<b>Montants retenus à charge de tiers</b>	
- précompte professionnel .....	56.642.388,94
- précompte mobilier .....	68.451,47

### XVII. INDICATIONS RELATIVES AUX DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

<b>Engagements au 31 décembre 2010</b>	
- engagements d'acquisition .....	282.072.274,55
- engagement et recours liés aux produits dérivés .....	2.115.519,95
- cautions reçues de tiers .....	43.226.668,38
- cautionnements donnés pour notre compte .....	1.838.009,83
- vêtements de travail reçus en dépôt et pièces de rechange .....	513.769,56
- créanciers de loyers et redevances .....	0,00
- engagements de la Région .....	20.784.392,06
La valeur des titres de transport remis en consignation au personnel et aux tiers vendeurs est de .....	1.106.765,00

#### Régime complémentaire de pension

Il s'agit d'une pension complémentaire octroyée à l'ensemble des membres du personnel pensionnés et à leurs ayants droit. Celle-ci résulte d'une convention collective et octroie à chaque agent pensionné en vie à l'âge de la retraite une rente viagère et au décès de l'agent une rente de survie aux ayants droit. Cette rente viagère ou de survie peut être convertie en capital.

Ce régime est géré dans le cadre d'une assurance groupe conclue auprès d'Ethias; celle-ci s'est substituée, sans octroi d'avantages nouveaux au fonds de pension interne anciennement en vigueur et qui était caractérisé par l'absence de réserves financières et la prise en charge sur l'exercice des coûts induits par les rentes octroyées.

Cette substitution concerne l'ensemble du personnel actuellement en activité ainsi que tout nouvel agent engagé. Le personnel pensionné avant novembre 1994 ou leurs ayants droit restent, comme la loi l'autorise, à charge du compte d'exploitation et de résultats de l'année.

L'assureur a confirmé que les avoirs financiers actuels d'origine patronale couvrant ces promesses de pensions complémentaires s'élèvent au 31/12/2010 à 138.534.132,21 EUR compte tenu des versements légaux requis, des prélèvements effectués et des intérêts générés.

Certains membres du personnel détachés à Bruxelles Mobilité - l'Administration de l'équipement et des déplacements (A.E.D.) ne bénéficient pas de l'allocation complémentaire citée ci-dessus mais d'une autre forme d'assurance groupe conclue avec Assubel ayant pour objet de garantir à chaque participant en vie à l'âge de la retraite un capital destiné à lui constituer une rente viagère et à son décès, s'il survient avant l'âge de la retraite, un capital à liquider aux ayants droit.

**XIX. INDICATIONS RELATIVES AUX ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES**

Rémunérations directes à charge du compte de résultats

**XX. RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION**

Les règles d'évaluation sont établies conformément de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du code des sociétés.

**Frais de restructuration**

La société a la faculté de mettre en oeuvre d'éventuelles mesures de restructuration. Conformément à la législation, les charges induites pourront être actées comme frais de restructuration lorsqu'il s'agit de charges engagées dans le cadre d'une modification substantielle de l'organisation de l'entreprise, nettement circonscrites et qui ont un impact favorable et durable sur l'efficience de l'entreprise. La législation prévoit un amortissement en maximum 5 ans.

**Immobilisations incorporelles**

Le droit d'usage de logiciels repris sous cette rubrique est amorti à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat de financement représentant la reconstitution en capital de la valeur du logiciel.

**Immobilisations financières**

Les participations, actions et parts sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition sous déduction des montants restant éventuellement à libérer et des moins-values certaines et durables. Ce poste comprend également la participation de la société dans le capital des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation ainsi qu'en créances et cautionnements en numéraire, les sommes déposées à titre de garanties et notamment une somme de 19.685.680,12 EUR auprès de l'ABN Amro Bank dans le cadre d'un financement alternatif réalisé. Cette garantie se réduira progressivement au fur et à mesure de l'extinction des montants à garantir. Les montants libérés seront affectés au financement de l'assurance groupe conformément à la décision de l'assemblée générale prise lors de l'approbation des comptes 1999.

**Immobilisations corporelles**

Tous les biens repris dans les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'un inventaire détaillé. Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'apport, à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient, déduction faite des amortissements et réductions de valeur y afférents.

Les amortissements sont calculés selon la durée de vie et les pourcentages ci-après. Par transformations, il faut entendre aussi réparations et aménagements.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Durée de vie	% / an
<b>Terrains et constructions</b>		
- Terrains	illimitée	
<b>Bâtiments</b>		
- Acquisitions	40 ans	2,5
- Renouvellement	20 ans	5
- Transformations	10 ans	10
- Appointements	1 an	100
- Agences commerciales - acquisitions	20 ans	5
- Agences commerciales - transformations	10 ans	10
- Installations sur réseaux y compris sanisettes - acquisitions	20 ans	5
- Installations sur réseaux y compris sanisettes - transformations	10 ans	10
<b>Réseaux (1)</b>		
- Voies	25 ans	4
- Lignes	10 ans	10
- Câbles et sous-stations	20 ans	5
- Câbles et sous-stations- transformations	10 ans	10
- Signalisation	20 ans	5
- Site propre bus	10 ans	10
<b>Installations, machines et outillages</b>		
- Gros équipements	20 ans	5
- Machines et équipements	10 ans	10
- Equipement de gestion y compris billettique, perception - acquisition	10 ans	10
- Équipement de gestion y compris billettique, perception - transformation	5 ans	20
- Informatique industrielle - acquisition	10 ans	10
- Informatique industrielle - transformation	5 ans	20
- Outillage divers y compris les appareillages de mesure	5 ans	20

<b>Articles stockés stratégiques et/ou réparables (UNBW) (2)</b>		
- UNBW Métro et métro ZRP	17 ans	5,8
- UNBW Trams 7000/7800/7900	1 an	100
- UNBW Trams 2000 et trams ZRP	13 ans	7,7
- UNBW Bus standard / articulés / A500	1 an	100
- UNBW Bus A300 Diesel	3 ans	33,3
- UNBW Bus A300 Gaz	2 ans	50
- UNBW Bus Jonckheere	6 ans	16,6
- UNBW Bus ZRP	7 ans	14,2
- UNBW Midibus A308	7 ans	14,2
- UNBW Minibus	2 ans	50
- UNBW Maintenance infrastructures (voies, lignes et câbles, ...)	9 ans	11,1
<b>Mobilier et matériel de bureau</b>		
- Mobilier et matériel de bureau y compris les appareils de communication	5 ans	20
<b>Métro</b>		
- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie $\geq$ 17 ans	17 ans	5,8
- Transformations d'une durée de vie $<$ 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
<b>Tramways</b>		
- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie $\geq$ 17 ans	17 ans	5,8
- Transformations d'une durée de vie $<$ 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
<b>Autobus</b>		
- Acquisitions	13 ans	7,7
- Transformations d'une durée de vie $\geq$ 6 ans	6 ans	16,6
- Transformations d'une durée de vie $<$ 6 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
<b>Minibus handicapés</b>		
- Acquisitions	8 ans	12,5
- Transformations d'une durée de vie $\geq$ 4 ans	4 ans	25
- Transformations d'une durée de vie $<$ 4 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
<b>Véhicules utilitaires ferrés</b>		
- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie $\geq$ 17 ans	17 ans	5,8
- Transformations d'une durée de vie $<$ 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
<b>Véhicules utilitaires sur pneu</b>		
- Acquisitions	10 ans	10
- Transformations d'une durée de vie $\geq$ 5 ans	5 ans	20
- Transformations d'une durée de vie $<$ 5 ans	1 an	100
<b>Automobiles</b>		
- Acquisitions	5 ans	20
<b>Matériel ferré détenu en leasing</b>		
- Acquisitions	35 ans	2,9
<b>Bâtiments pris en location</b>		
- Transformations	20 ans	5
- Aménagements	10 ans	10

**(1) Réseaux**

L'ensemble de la gestion des réseaux voies, lignes aériennes, câbles et site bus fait l'objet d'une ventilation par unités d'oeuvre simple, à savoir les mètres courants. A chacun de ces mètres, nous avons associé sa vétusté exprimée en années d'utilisation et donc d'amortissement industriel réalisé. Cette méthodologie assure le suivi précis de tout tronçon faisant l'objet d'un renouvellement et prend en compte les éventuelles réductions de valeurs et utilisations/reprises des subsides en capital associées auxdits biens.

**(2) Articles stockés stratégiques et/ou réparables (UNBW)**

Des articles sont considérés comme stratégiques lorsqu'ils sont acquis en même temps que les véhicules auxquels ils se rapportent, soit pour des questions de fabrications en séries spécifiques, de délais particulièrement longs de réapprovisionnement ou de coûts anormalement élevés, s'ils devaient être acquis ultérieurement.

Des articles sont considérés comme réparables lorsque ces articles, du fait de leur réparation en externe ou en interne, parcourent plusieurs cycles d'utilisation pendant leur durée de vie et auxquels sont associés un code de réparation atelier et un statut bloqué à la commande.

L'ensemble des articles détenus en stock a fait l'objet d'un examen technique afin de classer ceux-ci soit en pièces de consommation courante (HIBE) gérées en quantité et valeur en stock, soit comme articles UNBW gérés en quantité en stock mais avec valorisation non plus en stock mais dans les présentes immobilisations.

Les pièces UNBW ont alors été triées en différentes catégories selon le type de matériel auquel elles se rapportent et chacune de ces catégories de biens fait alors l'objet d'un amortissement en fonction de la moitié de la durée de vie restant à amortir des véhicules concernés les plus récents.

### Stocks

Les pièces d'approvisionnement font l'objet d'un inventaire physique permanent et sont valorisées au prix moyen pondéré, compte tenu des prix d'acquisition ou des coûts de revient appliqués à chaque entrée.

Les en-cours de fabrication sont repris au coût de revient.

Les articles sont classifiés techniquement en deux grandes catégories

- les articles stratégiques et réparables UNBW
- les articles de consommation normale HIBE

Tout en maintenant une gestion centralisée en SAP de tous les articles en quantités, qu'ils soient HIBE ou UNBW, seuls les articles de consommation (HIBE) restent valorisés en stock. La valeur des articles stratégiques et/ou réparables est, elle, transférée en immobilisations pour y faire l'objet d'un amortissement.

Tous les articles font l'objet d'un examen des taux de rotation et de l'obsolescence. Cet examen donne lieu à des déclassements éventuels ou à des réductions de valeur.

Une réduction de valeur individualisée est appliquée sur tous les articles n'ayant plus eu de consommation, selon le tableau ci-dessous :

ARTICLES SANS CONSOMMATION	TAUX RÉD. DE VALEUR EN %
entre 2 et 3 ans	30
entre 3 et 4 ans	60
entre 4 et 5 ans	75
entre 5 et 6 ans	90
plus de 6 ans	100

En sus, tous les articles consommés font l'objet d'un calcul de rotation (exprimé sur une moyenne de deux ans) et génère individuellement une réduction de valeur, conformément au tableau repris ci-après :

TAUX DE ROTATION SAP MOYEN SUR 2 ANS	TAUX RÉD. DE VALEUR EN %
stock consommé en <3 ans	0
stock consommé entre 3 et 4 ans	4
stock consommé entre 4 et 5 ans	10
stock consommé entre 5 et 6 ans	14
stock consommé entre 6 et 7 ans	18
stock consommé entre 7 et 8 ans	30
stock consommé entre 8 et 9 ans	40
stock consommé entre 9 et 10 ans	50
stock consommé entre 10 et 20 ans	70
stock consommé sur plus de 20 ans	100

Il est à souligner toutefois que les articles sont maintenus dans le système SAP pour leur prix moyen pondéré normal avant réduction de valeur afin de permettre le calcul correct des prix de revient. La réduction de valeur étant globalisée et déduite du stock global.

### Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles donnent lieu à des réductions de valeur en cas d'incertitude quant à leur réalisation.

### Provision pour risques et charges

Cette provision de 2.996.000 EUR couvre le coût probable des déménagements liés aux regroupements des ateliers de la direction technique du Matériel roulant sur le site de Haren, ainsi que les frais de déménagements de l'AED vers le nouveau siège social.

### Provision pour sinistres à régler aux tiers

Cette provision de 10.199.488,08 EUR est constituée par la société comme "propre assureur". Elle est valorisée, conformément à la législation en matière d'assurances et aux directives de la C.B.F.A., via une individualisation de l'ensemble des sinistres antérieurs à 2010 et pour lesquels des débours seraient à supporter raisonnablement par la société dans les années à venir. Cette estimation couvre aussi un forfait de 5% des coûts pour la couverture des frais de gestion interne et externe.

### Provisions fiscales

Une provision de 7.225.489,34 EUR est constituée pour couvrir entre autres le précompte immobilier.

### Provision pour heures à récupérer et jours de garde

Une provision de 7.517.516,98 EUR a été constituée conformément à la législation pour couvrir la charge potentielle représentée par l'ensemble des heures prestées par le personnel de l'entreprise, des jours capitalisés et des jours de garde non payés. Ces heures sont normalement à récupérer par compensation sur le reste de leur carrière résiduelle.



**Provision pour la couverture des charges de prépension, licenciement conventionnel et autres départs**

Cette couverture des charges de prépensions, de licenciements conventionnels et autres départs s'élève à 44.080.299,31 EUR actualisée. Elle permet entre autres de couvrir les rentes mensuelles à payer entre l'âge de départ anticipé de tous les agents partis au 31/12/2010, selon les conventions et populations concernées, et l'âge de leur départ en pension légale à 65 ans, ainsi que les promesses de pensions individuelles et les indemnités de préavis éventuels.

**Provision pour la couverture des litiges sociaux**

Cette provision s'élève à 1.183.166,15 EUR.

**Provision pour la couverture des litiges en cours**

Une provision de 4.003.259,33 EUR est constituée pour couvrir entre autres un litige avec la société De Lijn.

**Subsides en capital**

Ils concernent :

- les interventions financières directes de la Région dans les charges spécifiques de restructuration de la société, d'extension et de modernisation du réseau. Ces subsides sont réduits individuellement et progressivement par imputation au compte de résultats, au rythme de la prise en charge de l'amortissement de ces immobilisations subsidiées ;
- les subsides reçus pour rembourser le capital des emprunts d'investissement pris par la société et ayant pour objet le financement du renouvellement et de la restructuration de son outil d'exploitation. Il a été convenu, dans un souci de clarté, de traiter ce subside, à partir de 1997, comme les autres subsides en capital et de ne plus le prendre en résultat immédiatement. Les subsides reçus de la Région sous forme de dotations directes d'investissement, octroyés dans le cadre des programmes annuels d'investissement, sont dès lors pris en résultat au rythme de l'amortissement industriel global de l'ensemble des immobilisations concernées.

**Les autres postes de l'actif ou du passif figurent au bilan à leur valeur comptable ou à leur valeur nominale**

**XXbis. MODIFICATION DES RÈGLES D'ÉVALUATION ET DES TRAITEMENTS COMPTABLES**

Néant

**XXI. PUBLICATION DES EXTRAITS DES ACTES CONSTITUTIFS ET MODIFICATIFS DES STATUTS**

Ordonnance du 22 novembre 1990 (Moniteur belge du 28 novembre 1990) relative à l'organisation des transports en commun dans la Région de Bruxelles-Capitale, modifiée par les ordonnances du 19 juillet 1996 (Moniteur belge du 28 août 1996) et du 19 avril 2007 (Moniteur belge du 2 mai 2007). Un arrêté de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale du 6 décembre 1990 (publié au Moniteur belge du 18 décembre 1990) approuve la création et les statuts de la Société des transports intercommunaux de Bruxelles constituée par acte passé le 3 décembre 1990.

## Bilan social

## I. ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES

## A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

	Exercice temps plein	Exercice temps partiel	Exercice Total ou total équivalents temps plein	Exercice précédent Total ou total équivalents temps plein
<b>1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>				
Nombre moyen de travailleurs .....	5.554	1.177	6.448	6.413
Nombre effectif d'heures prestées .....	9.838.208	1.565.623	11.403.830	11.000.073
Frais de personnel .....	341.859.088,75	54.402.438,58	396.261.527,33	387.233.441,38
Montant des avantages accordés en sus du salaire .....			8.032.535,87	7.137.894,53

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
<b>2. À la date de clôture de l'exercice</b>			
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel .....	5.775	1.053	6.483,94
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée .....	5.614	1.052	6.322,44
- Contrat à durée déterminée .....	161	1	161,50
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....			
- Contrat de remplacement .....			
• Par sexe et niveau d'études			
- Hommes .....	5.337	909	5.952,37
- de niveau primaire .....	1.080	349	1.314,75
- de niveau secondaire .....	3.715	529	4.072,24
- de niveau supérieur non universitaire .....	302	24	319,73
- de niveau supérieur universitaire .....	240	7	245,65
- Femmes .....	438	144	531,57
- de niveau primaire .....	40	18	50,65
- de niveau secondaire .....	213	77	263,41
- de niveau supérieur non universitaire .....	93	39	117,55
- de niveau supérieur universitaire .....	92	10	99,96
• Par catégorie professionnel			
- Personnel de direction .....	171	8	177,20
- Employés .....	1.382	305	1.591,92
- Ouvriers .....	4.222	740	4.714,82
- Autres .....			

## B. PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
<b>Au cours de l'exercice</b>		
Nombre moyen de personnes occupées .....	19,25	
Nombre effectif d'heures prestées .....	84.559,73	
Frais pour l'entreprise .....	1.749.448,93	

## II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
<b>A. ENTRÉES</b>			
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	425	5	427,85
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée			
- Contrat à durée déterminée			
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	274	3	275,85
- Contrat de remplacement	151	2	152,00
<b>B. SORTIES</b>			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	309	103	364,35
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée			
- Contrat à durée déterminée			
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	247	103	302,35
- Contrat de remplacement	62	0	62,00
• Par motif de fin de contrat			
- Pension	14	5	18,00
- Prépension	87	87	130,79
- Licenciement	50	3	52,53
- Autre motif	158	8	163,03
- Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants			

## IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Hommes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>		
Nombre de travailleurs concernés	3.767	350
Nombre d'heures de formation suivies	173.047	16.075
Coût net pour l'entreprise	8.242.162	765.665
- dont coût brut directement lié aux formations		
- dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs		
- dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)		
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>		
Nombre de travailleurs concernés		
Nombre d'heures de formation suivies		
Coût net pour l'entreprise		
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>		
Nombre de travailleurs concernés		
Nombre d'heures de formation suivies		
Coût net pour l'entreprise		

# Rapport du Commissaire à l'Assemblée générale des actionnaires de la STIB sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

---

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

## Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à **1.613.058.885,33 €** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de **1.016.963,65 €**.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

---

---

## Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Nous voudrions signaler que la STIB a bien constitué, conformément à ses règles d'évaluation, une provision d'un montant de 44.080.299,31 € pour prépension, licenciements conventionnels et autres départs afin de couvrir, pour les agents partis, les rentes mensuelles futures à payer jusqu'à la date de leur départ en pension légale ou jusqu'à leur décès anticipé.

Par souci de prudence et dans l'esprit de l'avis de la CNC 107/3, il serait souhaitable de réfléchir à majorer cette provision pour tenir compte des engagements vis-à-vis des agents ayant marqué un intérêt pour le système de prépension et qui quitteraient l'entreprise dans les prochaines années 2011, 2012, 2013 ou 2014. Une estimation au 31.12.2010 réalisée par l'actuaire externe de la société chiffre la provision potentielle à 23.473.000 € pour les agents qui pourraient entrer dans ce système entre 2011 et 2014.

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Fait à Bruxelles, le 15 avril 2011

**SCPRL BUELENS, MATHAY, MATIS & ASSOCIATES**  
représentée par **Eric MATHAY**  
Réviseur d'entreprises, Commissaire

# Rapport du Collège des commissaires à l'Assemblée générale des associés

24 mai 2011

---

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte de la manière dont nous avons accompli notre mission de surveillance et de contrôle au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Nous avons examiné les différentes rubriques des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'administration et avons constaté leur concordance avec les livres sociaux.

L'existence des disponibilités en caisse et en banques est conforme aux documents comptables et aux extraits de comptes remis par les organismes dépositaires.

Pour l'accomplissement de notre mission, l'administration nous a donné tous les renseignements utiles et nécessaires.

Compte tenu des informations reprises également dans le rapport du commissaire-réviseur mentionné dans le présent rapport financier, nous vous proposons donc, Mesdames et Messieurs, d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'administration.

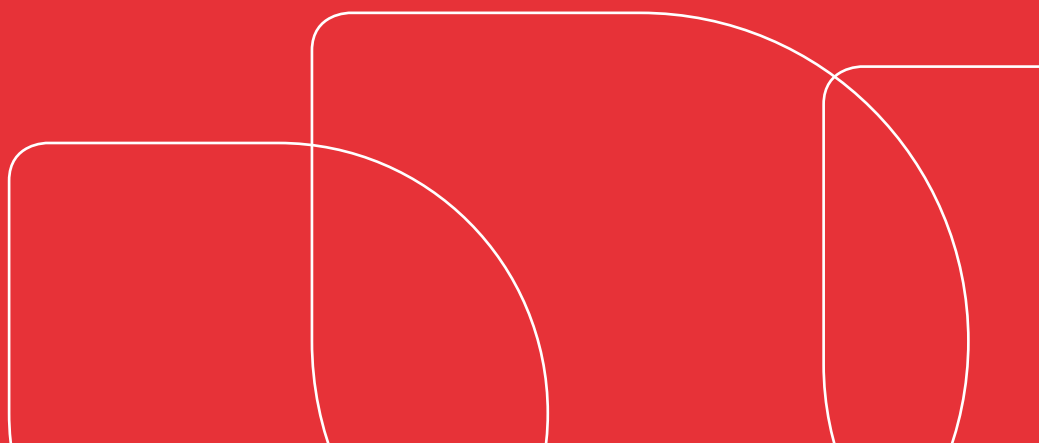
Bruxelles, le 3 mars 2011.

J.-Cl. MOUREAU

W. STOEFS

---







# '10

## Rapport financier consolidé

Rapports du Conseil d'administration, du Collège des commissaires  
et du Commissaire-réviseur à l'Assemblée générale des associés



# Rapport du Conseil d'administration et du Comité de gestion

## Principe de consolidation

L'ordonnance du 19 avril 2007 – avec prise d'effet au 31 mars 2007 – portant des dispositions diverses en matière de service public de transport en commun urbain dans la Région de Bruxelles-Capitale prévoit la création de la société anonyme de droit public "Citeo" ayant principalement pour objet la gestion et le développement d'infrastructures nécessaires au service public de transport en commun urbain.

Le capital est détenu par la Société des transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB) à concurrence de toutes les actions moins une et par la Société régionale d'investissement de Bruxelles (SRIB) pour la part restante.

La STIB est tenue par les articles 109 et suivants du Code des sociétés à la publication de comptes consolidés.

## Périmètre et méthodes de consolidation

La STIB, société consolidante, détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) dans les sociétés mentionnées ci-après :

Dénomination, adresse complète du siège et pour les entreprises de droit belge, le numéro d'entreprise	Droits sociaux détenus directement		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles		
	nombre	%	Comptes annuels arrêtés au	Capitaux propres (en unités)	Résultat net
<b>CITEO SA de droit public</b> Rue des Colonies 62 1000 Bruxelles - Belgique 0889.267.195	293.666	99,99 %	31/12/2010	76.556.178	1.463.919
<b>MEDIA TRANSPORT BRUSSELS SA</b> Rue Royale 76 1000 Bruxelles - Belgique 0455.224.661	10.004	50,02 %	31/12/2009	746.777	136.874
<b>TRANSURB TECHNIRAIL SA</b> Rue Ravenstein 60, boîte 18 1000 Bruxelles - Belgique 0413.393.907	200	8,00 %	31/12/2009	9.596.444	1.565.595
<b>OPTIMOBIL SA</b> Rue Fossé aux Loups 28, boîte 1 1000 Bruxelles - Belgique 0479.561.664	495	49,50 %	31/12/2009	179.867	7.479
<b>BELGIAN MOBILITY CARD SA</b> Rue de l'Evêque 1 1000 Bruxelles - Belgique 0822.658.483	200	25,00 %	année de constitution	61.500	0,00
<b>TRANSAMO SA</b> Rue Maurice Mallet 9 92445 Issy Les Moulineaux France	200	10,00 %	31/12/2009	323.486	340.923

## Méthode de consolidation

### Sociétés contrôlées

La STIB détient:

- 99,99 % des parts de capital de Citeo ;  
De ce fait, elle contrôle cette société.  
La méthode de consolidation retenue est donc l'intégration globale.
- 50,02 % des parts de capital dans Media Transport Brussels.  
De ce fait, elle contrôle cette société.  
Les activités de cette société sont différentes de celles de la STIB et le total des ventes et prestations s'élève à 1 % de celles de la STIB (ventes et prestations 2009: 4.022.840 EUR).  
Cette participation est valorisée à la valeur historique de l'apport.

### Autres participations

Les autres participations sont valorisées au coût historique avec une réduction de valeur en cas où la part de la STIB dans les fonds propres descend en dessous du coût historique. Les comptes qui ont été utilisés pour ce calcul sont les derniers comptes disponibles à savoir ceux arrêtés au 31 décembre 2009.

## Commentaires sur les comptes annuels

Les deux sociétés STIB et Citeo présentent leurs comptes annuels légaux conformément à la législation applicable aux sociétés commerciales. L'état financier présenté consolide de façon intégrale les comptes de la STIB et de Citeo. La période comptable couverte est de 12 mois pour les deux sociétés.

Les écritures de consolidation qui concernent le bilan ont pour objet d'éliminer, d'une part, la participation dans Citeo dans l'actif de la STIB et, d'autre part, les fonds propres de Citeo, avec reconnaissance d'un intérêt de tiers pour la partie des fonds propres tenue par l'autre actionnaire.

Comme l'apport de la branche d'activités "Direction des infrastructures" n'a pas eu lieu, Citeo n'a pas encore développé des activités propres et en conséquence, n'a pas encore de produits d'exploitation. Ses comptes annuels consolidés font apparaître un bénéfice de 2.480.882,85 EUR dont la part de la STIB est de 2.480.877,87 EUR.

## Autres informations

Concernant les détails des autres informations diverses requises par la loi (article 119, 1° à 5° du Code des sociétés), nous renvoyons aux informations mentionnées en application de l'article 96 du Code des sociétés, dans le rapport de gestion de la société consolidante STIB.

## Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation des comptes consolidés sont identiques à celles définies dans les commentaires des comptes 2010 de la STIB. Des écarts de consolidation positifs sont amortis en 5 années.

Fait à Bruxelles, le 5 avril 2011.

L'Administrateur-directeur général,  
**Alain FLAUSCH**

La Présidente du Conseil d'administration,  
**Adelheid BYTTEBIER**

## Bilan consolidé au 31 décembre 2010 o Actif

<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....	<b>842.101,86</b>	<b>1.130.822,50</b>
<b>II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b> .....	<b>199.028,51</b>	<b>390.199,05</b>
<b>III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> .....	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>IV. ÉCARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS</b> .....	<b>1.399.478.887,81</b>	<b>1.290.083.233,86</b>
A. Terrains et constructions .....	509.913.924,63	492.700.753,06
B. Installations, machines et outillages .....	115.670.879,05	106.259.379,99
C. Mobilier et matériel roulant .....	646.204.841,11	433.627.935,21
D. Location-financement et droits similaires .....	17.397.452,06	95.776.484,90
E. Autres immobilisations corporelles .....	50.632.165,53	52.214.618,01
F. Immobilisations en cours et acomptes versés .....	59.659.625,43	109.504.062,69
<b>IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b> .....	<b>87.561.328,09</b>	<b>90.741.609,16</b>
A. Entreprises liées .....	247.992,68	247.992,68
C. Autres immobilisations financières		
1. Actions et parts .....	889.020,05	877.814,30
2. Créances et cautionnements en numéraire .....	86.424.315,36	89.615.802,18
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
<b>VI. CRÉANCES À PLUS D'UN AN</b> .....	<b>2.610.504,91</b>	<b>2.779.969,17</b>
B. Autres créances .....	2.610.504,91	2.779.969,17
<b>VII. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION</b> .....	<b>19.906.801,22</b>	<b>22.618.322,13</b>
A. Stocks		
1. Approvisionnements .....	15.549.398,44	16.201.100,28
2. En-cours de fabrication .....	4.357.402,78	6.417.221,85
B. Commandes en cours d'exécution .....	0,00	0,00
<b>VIII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS</b> .....	<b>77.534.732,20</b>	<b>105.003.919,37</b>
A. Créances commerciales .....	21.767.742,48	33.013.271,64
B. Autres créances .....	55.766.989,72	71.990.647,73
<b>IX. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE</b> .....	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
B. Autres placements .....	0,00	0,00
<b>X. VALEURS DISPONIBLES</b> .....	<b>11.526.922,62</b>	<b>2.965.162,10</b>
<b>XI. COMPTES DE RÉGULARISATION</b> .....	<b>16.540.202,38</b>	<b>7.400.202,68</b>
 <b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....	 <b>1.616.200.509,60</b>	 <b>1.523.113.440,02</b>

## Bilan consolidé au 31 décembre 2010 o Passif

CAPITAUX PROPRES		2010	2009
<b>I. CAPITAL</b>		<b>37.000.000,00</b>	<b>37.000.000,00</b>
A. Capital souscrit		37.000.000,00	37.000.000,00
<b>IV. RÉSERVES</b>		<b>47.641.218,15</b>	<b>45.160.340,28</b>
A. Réserve légale		6.839.421,00	5.375.506,78
D. Réserves disponibles:			
• Fonds d'investissement		40.426.606,09	39.409.642,44
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses		127.297,54	127.297,54
• Autres réserves disponibles		247.893,52	247.893,52
<b>V. ÉCARTS DE CONSOLIDATION NÉGATIFS</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>VI. ÉCARTS DE CONVERSION</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>VII. SUBSIDES EN CAPITAL</b>		<b>1.098.958.944,52</b>	<b>961.167.893,40</b>
<b>INTÉRÊTS DE TIERS</b>			
<b>VIII. INTÉRÊTS DE TIERS</b>		<b>257,43</b>	<b>252,45</b>
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>			
<b>IX. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		<b>77.205.219,19</b>	<b>74.069.952,01</b>
A. Prévisions, licenciements conventionnels et autres départs		44.080.299,31	41.601.038,18
B. Charges fiscales		7.225.489,34	6.875.539,52
C. Risques et charges pour regroupement des ateliers et des services administratifs		2.996.000,00	2.996.000,00
D. Autres risques et charges			
• Provision pour sinistres à régler aux tiers		10.199.488,08	10.002.373,42
• Provision pour litiges en cours		4.003.259,33	3.591.511,59
• Provision heures à récupérer		7.517.516,98	7.505.189,30
• Provision pour uniformes		0,00	0,00
• Provision pour litige social		1.183.166,15	1.498.300,00
<b>DETTES</b>			
<b>X. DETTES À PLUS D'UN AN</b>		<b>128.393.425,13</b>	<b>166.502.294,70</b>
A. Dettes financières			
3. Dettes de location-financement et assimilés		0,00	0,00
4. Établissements de crédit		125.769.988,41	163.946.757,61
C. Acomptes reçus sur commande		0,00	0,00
D. Autres dettes		2.623.436,72	2.555.537,09
<b>XII. DETTES À UN AN AU PLUS</b>		<b>194.419.213,67</b>	<b>205.421.284,42</b>
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		20.824.222,49	26.296.892,97
B. Dettes financières - Établissements de crédit		0,00	0,00
C. Dettes commerciales - Fournisseurs		95.682.552,12	92.642.515,89
D. Acomptes reçus		15.893,36	41.712,61
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		67.855.839,44	64.909.818,77
F. Autres dettes		10.040.706,26	21.530.344,18
<b>XIII. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		<b>32.582.231,51</b>	<b>33.791.422,76</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1.616.200.509,60</b>	<b>1.523.113.440,02</b>

Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2010 **o Actif****ACTIFS IMMOBILISÉS**

<b>I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....	<b>842.101,86</b>
Frais de restructuration .....	11.257.755,58
Amortissement .....	-10.415.653,72
<b>II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b> .....	<b>199.028,51</b>
Droits d'usage de logiciels appartenant à des tiers .....	1.242.406,57
Amortissement .....	-1.043.378,06
<b>III. ÉCARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS</b> .....	<b>0,00</b>
<b>IV. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> .....	<b>1.399.478.887,81</b>
A. Terrains et constructions .....	509.913.924,63
B. Installations, machines et outillage .....	115.670.879,05
C. Mobilier, matériel roulant et pièces réparables (UNBW) .....	646.204.841,11
D. Location-financement et droits similaires .....	17.397.452,06
E. Autres immobilisations corporelles .....	50.632.165,53
F. Immobilisations en cours et acomptes versés .....	59.659.625,43
<b>V. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b> .....	<b>87.561.328,09</b>
A. Entreprise liée .....	247.992,68
C. Autres immobilisations financières .....	889.020,05
Créances et cautionnements en numéraire .....	86.424.315,36

**ACTIFS CIRCULANTS**

<b>VI. CRÉANCES À PLUS D'UN AN</b> .....	<b>2.610.504,91</b>
B. Autres créances .....	2.610.504,91
<b>VII. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION</b> .....	<b>19.906.801,22</b>
A. Stocks .....	19.906.801,22
1. Approvisionnements .....	15.549.398,44
2. Fabrications et travaux en cours .....	4.357.402,78
B. Commandes en cours d'exécution .....	0,00
<b>VIII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS</b> .....	<b>77.534.732,20</b>
A. Créances commerciales .....	21.767.742,48
• Clients .....	20.003.651,01
• Fournisseurs (débiteurs) .....	722.174,87
• Factures à établir .....	661.113,78
• Acomptes versés .....	321.189,00
• Créances douteuses .....	59.613,82
B. Autres créances .....	55.766.989,72
• Personnel .....	348.948,83
• T.V.A. à récupérer .....	14.256.362,15
• Quote-part de l'État dans les intérêts sur emprunts .....	9.455,06
• Rémunérations du personnel détaché .....	-70.782,29
• Solde de la subvention d'exploitation à recevoir .....	30.566.351,93
• Intérêts pour tirages tardifs des dotations .....	0,00
• Dotations amortissement .....	0,00
• Divers .....	10.656.654,04
<b>IX. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE</b> .....	<b>0,00</b>
<b>X. VALEURS DISPONIBLES</b> .....	<b>11.526.922,62</b>
<b>XI. COMPTES DE RÉGULARISATION</b> .....	<b>16.540.202,38</b>

**TOTAL DE L'ACTIF** ..... **1.616.200.509,60**

## Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2010 o Passif

## CAPITAUX PROPRES

<b>I. CAPITAL</b> .....	<b>37.000.000,00</b>
<b>IV. RÉSERVES</b> .....	<b>47.641.218,15</b>
<b>A. Réserve légale</b> .....	6.839.421,00
<b>D. Réserves disponibles</b> .....	40.801.797,15
• Fonds d'investissement .....	40.426.606,09
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses .....	127.297,54
• Autres réserves disponibles .....	247.893,52
<b>V. ÉCARTS DE CONSOLIDATION NÉGATIFS</b> .....	<b>0,00</b>
<b>VI. ÉCARTS DE CONVERSION</b> .....	<b>0,00</b>
<b>VII. SUBSIDES EN CAPITAL</b> .....	<b>1.098.958.944,52</b>

## INTÉRÊTS DE TIERS

<b>VIII. INTÉRÊTS DE TIERS</b> .....	<b>257,43</b>
--------------------------------------	---------------

## PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

<b>IX. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....	<b>77.205.219,19</b>
<b>A. Provision pour pensions et autres obligations similaires</b> .....	44.080.299,31
<b>B. Provision pour charges fiscales</b> .....	7.225.489,34
• Prémont immobilier .....	7.225.489,34
• Taxes régionales .....	0,00
• Régularisation TVA .....	0,00
<b>C. Provision constituée pour couvrir le coût probable des regroupements des ateliers et services administratifs</b> .....	2.996.000,00
<b>D. Autres risques et charges</b> .....	22.903.430,54
• Provision pour sinistres à régler aux tiers .....	10.199.488,08
• Provision pour litiges en cours .....	4.003.259,33
• Provision pour heures à récupérer .....	7.517.516,98
• Provisions pour uniformes .....	0,00
• Provision pour litige social .....	1.183.166,15

## DETTES

<b>X. DETTES À PLUS D'UN AN</b> .....	<b>128.393.425,13</b>
<b>A. Dettes financières</b> .....	125.769.988,41
3. Dettes de location-financement et assimilés .....	0,00
4. Établissements de crédit : Emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après) .....	125.769.988,41
<b>C. Acomptes reçus sur commande</b> .....	0,00
<b>D. Autres dettes</b> .....	2.623.436,72
<b>XI. DETTES À UN AN AU PLUS</b> .....	<b>194.419.213,67</b>
<b>A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b> .....	20.824.222,49
• Dettes de location-financement mobilier .....	0,00
• Remboursements dont l'échéance se situe en 2010 sur les emprunts à long terme pris pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après) .....	20.824.222,49
<b>B. Dettes financières – Établissements de crédit</b> .....	0,00
<b>C. Dettes commerciales</b> .....	95.682.552,12
<b>D. Acomptes reçus</b> .....	15.893,36
<b>E. Dettes fiscales, salariales et sociales</b> .....	67.855.839,44
<b>F. Autres dettes</b> .....	10.040.706,26
<b>XII. COMPTES DE RÉGULARISATION</b> .....	<b>32.582.231,51</b>

<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....	<b>1.616.200.509,60</b>
------------------------------	-------------------------

## Résultats au 31 décembre 2010 ◦ Charges

RÉSULTATS D'EXPLOITATION		2010	2009
<b>II.</b>	<b>COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>651.182.802,55</b>	<b>625.185.968,51</b>
A.	Approvisionnements et marchandises		
1.	Achats et sous-traitances générales	29.231.310,12	28.212.722,84
2.	Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	766.605,50	- 1.072.806,54
B.	Services et biens divers	93.552.767,89	93.433.938,61
C.	Rémunérations, charges sociales et pensions	415.615.531,72	405.772.663,50
D.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	99.177.578,15	88.003.672,74
E.	Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	972.402,20	3.288.952,73
F.	Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations -)	3.135.267,18	17.495,31
G.	Autres charges d'exploitation	8.731.339,79	7.529.329,32
H.	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	0,00	0,00
I.	Amortissements sur écarts de consolidation positifs	0,00	0,00
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>			
<b>V.</b>	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>7.328.352,82</b>	<b>8.027.957,33</b>
A.	Charges des dettes	7.041.642,62	7.164.395,18
B.	Amortissements sur écarts de consolidation positifs	0,00	0,00
C.	Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E (dotations +, reprises -)	40.862,89	21.352,93
D.	Autres charges financières	245.847,31	842.209,22
<b>RÉSULTATS EXCEPTIONNELS</b>			
<b>VIII.</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>207.373,89</b>	<b>1.089.555,90</b>
A.	Amortissement et réductions de valeur exceptionnels	0,00	442.482,23
B.	Réductions de valeur sur immobilisations financières	4.333,85	1.790,66
D.	Provisions pour risques et charges exceptionnelles (dotations +, utilisations -)	0,00	0,00
F.	Autres charges exceptionnelles	203.040,04	645.283,01
<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>			
<b>X.</b>	<b>IMPÔTS</b>	<b>94.556,80</b>	<b>116.405,91</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>658.813.086,06</b>	<b>634.419.887,65</b>



## Résultats au 31 décembre 2010 o Produits

<b>RÉSULTATS D'EXPLOITATION</b>		<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>I.</b>	<b>VENTES ET PRESTATION</b>	<b>538.552.265,62</b>	<b>531.731.234,36</b>
A.	Chiffre d'affaires: recettes du trafic	219.905.951,95	207.147.944,72
B.	Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	-2.059.819,07	3.753.663,48
C.	Production immobilisée	17.819.025,16	18.581.117,71
D.	1. Autres produits d'exploitation	117.913.909,25	111.256.899,11
	2. Intervention de la Région de Bruxelles-Capitale dans les frais de fonctionnement	184.973.198,33	190.991.609,34
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>			
<b>IV.</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>113.598.719,26</b>	<b>104.168.632,53</b>
A.	Produits des immobilisations financières	1.901.443,85	1.979.576,14
B.	Produits des actifs circulants	602.261,46	902.284,61
C.	Autres produits financiers	111.095.013,95	101.286.771,78
<b>RÉSULTATS EXCEPTIONNELS</b>			
<b>VII.</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>9.142.984,03</b>	<b>1.343.333,33</b>
A.	Reprises de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	500.000,00	500.000,00
C.	Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
E.	Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés	4.846.654,45	0,00
F.	Autres produits exceptionnels	3.796.329,58	843.333,33
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>661.293.968,91</b>	<b>637.243.200,22</b>
<b>BÉNÉFICE CONSOLIDÉ</b>			
<b>XII.</b>	<b>BÉNÉFICE CONSOLIDÉ</b>	<b>2.480.882,85</b>	<b>2.823.312,57</b>
A.	Part de tiers	-4,98	-4,98
C.	Part du groupe	2.480.877,87	2.823.307,59
<b>AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>			
Résultat à affecter			
1.	Bénéfice de l'exercice à affecter	2.480.877,87	2.823.307,59
Affectation aux capitaux propres			
A.	Réserve Légale	1.463.914,22	1.463.587,63
D.	Réserves disponibles		
1.	Fonds d'investissement	1.016.963,65	1.359.719,96
3.	Autres réserves disponibles		

## Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2010

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010

Année des emprunts	Montant des emprunts	Montant à rembourser au 31 décembre 2009	Remboursement au cours de l'année 2010	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2010	Remboursement au cours de l'année 2011	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2011	Montant à rembourser à partir du 01/01/2012 jusqu'au 31/12/2015 inclus	Montant à plus de 5 ans
1984	12.394.676,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.552.326,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1985	6.841.861,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	6.792.282,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	12.146.782,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1986	1.536.939,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1987	7.064.965,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.948.956,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1990	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1991	46.881.741,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5.275.056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1992	26.499.817,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	54.933.205,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1993	52.156.797,61	2.323.078,41	2.323.078,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1994	34.754.672,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	35.250.459,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	52.156.797,61	9.313.874,31	4.533.263,56	4.780.610,75	4.780.610,75	0,00	0,00	0,00
1995	27.268.287,73	7.044.976,80	2.222.902,66	4.822.074,14	2.346.051,46	2.476.022,68	2.476.022,68	0,00
1996	27.268.287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1997	49.578.704,95	21.070.949,58	21.070.949,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1998	51.685.799,92	25.210.771,47	3.619.245,46	21.591.526,01	3.817.560,28	17.773.965,73	17.773.965,73	0,00
1999	83.589.696,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	21.000.000,00	15.400.000,00	1.400.000,00	14.000.000,00	1.400.000,00	12.600.000,00	5.600.000,00	7.000.000,00
2006	58.320.000,00	38.880.000,00	6.480.000,00	32.400.000,00	6.480.000,00	25.920.000,00	25.920.000,00	0,00
2007	30.000.000,00	28.000.000,00	2.000.000,00	26.000.000,00	2.000.000,00	24.000.000,00	8.000.000,00	16.000.000,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	43.000.000,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00
2010	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>816.054.912,57</b>	<b>190.243.650,57</b>	<b>43.649.439,67</b>	<b>146.594.210,90</b>	<b>20.824.222,49</b>	<b>125.769.988,41</b>	<b>59.769.988,41</b>	<b>66.000.000,00</b>

## CAPACITÉS D'EMPRUNTS DISPONIBLES AVEC OCTROI DE LA GARANTIE RÉGIONALE

2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2006	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2007	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2010	35.000.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>35.000.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>851.054.912,57</b>	<b>190.243.650,57</b>	<b>43.649.439,67</b>	<b>146.594.210,90</b>	<b>20.824.222,49</b>	<b>125.769.988,41</b>	<b>59.769.988,41</b>	<b>66.000.000,00</b>
--------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	----------------------

## Annexe

## I. à III. ÉTATS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Frais d'établissement	Frais de restructuration	Concessions, brevets, licences, etc.	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages
<b>Valeur d'acquisition</b>					
• Au terme de l'exercice précédent	1.443.603,19	9.814.152,39	1.242.406,57	821.467.980,13	239.728.424,02
• Mutation de l'exercice					
- Acquisitions (y compris production immobilisée)					589.330,52
- Constitution					
- Cessions et désaffectations				-9.388.409,30	-32.208,60
- Transferts d'une rubrique à une autre				64.289.621,40	25.712.231,07
• Au terme de l'exercice	<b>1.443.603,19</b>	<b>9.814.152,39</b>	<b>1.242.406,57</b>	<b>876.369.192,23</b>	<b>265.997.777,01</b>
<b>Amortissements et réductions de valeur</b>					
• Au terme de l'exercice précédent	312.780,69	9.814.152,39	852.207,52	328.767.227,07	133.469.044,03
• Mutations de l'exercice					
- Actés					
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations				-3.656.059,83	-31.237,40
- Constitutions	288.720,64		191.170,54	41.344.100,36	16.908.233,08
- Reprises					
- Transferts d'une rubrique à une autre					-19.141,75
• Au terme de l'exercice	<b>601.501,33</b>	<b>9.814.152,39</b>	<b>1.043.378,06</b>	<b>366.455.267,60</b>	<b>150.326.897,96</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>842.101,86</b>	<b>0,00</b>	<b>199.028,51</b>	<b>509.913.924,63</b>	<b>115.670.879,05</b>

	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et droits similaires (mobilier et matériel roulant)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
<b>Valeur d'acquisition</b>				
• Au terme de l'exercice précédent	830.553.738,60	267.591.944,37	94.168.415,63	109.504.062,69
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	2.603.464,92			210.322.573,91
- Constitution				
- Cessions et désaffectations	-18.498.297,24			
- Transferts d'une rubrique à une autre	388.775.850,93	-218.486.342,40	-124.349,83	-260.167.011,17
• Au terme de l'exercice	<b>1.203.434.757,21</b>	<b>49.105.601,97</b>	<b>94.044.065,80</b>	<b>59.659.625,43</b>
<b>Amortissements et réductions de valeur</b>				
• Au terme de l'exercice précédent	396.925.803,39	171.815.459,47	41.953.797,62	
• Mutations de l'exercice				
- Actés				
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-18.309.589,48			
- Constitutions	37.179.232,40	1.308.018,48	1.958.102,65	
- Reprises			-500.000,00	
- Transferts d'une rubrique à une autre	141.434.469,79	-141.415.328,04		
• Au terme de l'exercice	<b>557.229.916,10</b>	<b>31.708.149,91</b>	<b>43.411.900,27</b>	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>646.204.841,11</b>	<b>17.397.452,06</b>	<b>50.632.165,53</b>	<b>59.659.625,43</b>

# Rapport du Commissaire à l'Assemblée générale des actionnaires de la STIB sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

---

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

## Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à **€ 1.616.200.509,60** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de **€ 2.480.882,85**.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

**A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.**

---

---

## Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport par la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Nous voudrions signaler que la STIB a bien constitué, conformément à ses règles d'évaluation, une provision d'un montant de 44.080.299,31 € pour prépension, licenciements conventionnels et autres départs afin de couvrir, pour les agents partis, les rentes mensuelles futures à payer jusqu'à la date de leur départ en pension légale ou jusqu'à leur décès anticipé.

Par souci de prudence et dans l'esprit de l'avis de la CNC 107/3, il serait souhaitable de réfléchir à majorer cette provision pour tenir compte des engagements vis-à-vis des agents ayant marqué un intérêt pour le système de prépension et qui quitteraient l'entreprise dans les prochaines années 2011, 2012, 2013 ou 2014. Une estimation au 31.12.2010 réalisée par l'actuaire externe de la société chiffre la provision potentielle à 23.473.000 € pour les agents qui pourraient entrer dans ce système entre 2011 et 2014.

Fait à Bruxelles, le 15 avril 2011

**SCPRL BUELENS, MATHAY, MATIS & ASSOCIATES**  
représentée par **Eric MATHAY**  
Réviseur d'entreprises, Commissaire

---

# Bougeons mieux!

[www.stib.be](http://www.stib.be)



# Chiffres Clés

**6.484** collaborateurs (ETP)

**311,6** millions de voyages

**38,9** millions de kilomètres parcourus

**4** lignes de métro

**19** lignes de tramway

**50** lignes d'autobus

**11** lignes de nuit

**94,2%** de véhicules propres

**30%** d'électricité verte

**97,8%** de services certifiés "Qualité de service"

**11** sites certifiés "Entreprise Ecodynamique"



Contact centre: 070 23 2000  
Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles  
Rue Royale, 76 - 1000 Bruxelles  
[www.stib.be](http://www.stib.be)  
[m.stib.be](http://m.stib.be)

